SEMINAIRE de ST-HYACINTHE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

85e ANNEE No. 11 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 7 MAI 1937

La R. Sr Sainte-Philippine décédée à La-Présentation

La R. Soeur Sainte-Philippine, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie ,est décédée mercredi matin à la maison-mère de sa communauté, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 64 ans. La défunte était originaire de cette ville, fille de feu Pierre Péloquin et de Léocadie Brodeur. Elle laisse trois frères, Pierre, de La Providence; Henri, Saint-Hyacinthe; Joseph, Pawtucket, R.I.; cinq soeurs, Mmes Emile Chagnon, (Alice), et Alexandre Dauphinais, (Rose), de Nashua N.H.; Hormisdas Mongeau, (Eugénie), Saint-Hyacinthe; Auguste Grenier, (Blanche), Montréal; et Lionel Deschambault, (Angela), de Sainte-Thérèse de Blainville. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en la chapelle de la maison-mère des RR. SS. de La-Présentation. La défunte était en religion depuis 45 ans.

Une conflagration cause des ravages à Saint-Dominique

Cinq cultivateurs de Saint-Dominique, dans le 7e rang, sont éprouvés par les flammes samedi dernier.— Un feu d'herbes cause pour quelque $25.000. de dommages.

BESTIAUX SUFFOQUES OU BRULES VIFS

Une véritable conflagration s'est produite samedi dernier dans le 7e rang de Saint-Dominique, (Bagot), entre le village de Saint-Dominique et celui de Saint-Liboire. Deux maisons et les dépendances de cinq cultivateurs ont été réduites en cendres. Les dommages sont de $25.000., à $30.000. Les cultivateurs qui subissent des pertes sont MM. Emile Bousquet, Oliva Bernard, Henry et Alfred Vincent, Napoléon Bernier. Le feu commença vers midi et 10. samedi. L'un des fils de M. Bousquet avait allumé un feu d'herbes, sur la propriété de son père. Le vent s'éleva soudain, le feu s'attaqua aux bâtiments, puis des étincelles volèrent à droite et à gauche, allumant de nouveaux incendies. La conflagration s'étendit sur une distance d'un mille et demi environ. Les étincelles allumaient un nouveau brasier, épargnaient trois ou quatre fermes, pour s'attaquer ensuite à une autre. MM. Napoléon Bernier et Henry Vincent ont vu leurs maisons et toutes leurs dépendances rasées. Chez MM. Bousquet, Bernard et Alfred Vincent, les bâtiments seuls ont brûlé avec tout ce qu'ils contenaient, récoltes, instruments aratoires, etc., M. Bousquet perd en plus 11 vaches et cinq cochons, et M. Bernard, six cochons. Tous les sinistrés ont de l'assurance de paroisse, environ $2.000., chacun. Durant la journée de dimanche, les ruines fumaient encore et de nombreux citoyens de Saint-Hyacinthe et de la région se rendirent sur les lieux.

———:-o-:———

BIOGRAPHIE DE CALIXA LAVALLEE

Elle a pour auteur M. Eugène Lapierre, musicien et écrivain de Montréal.— Calixa Lavallée vécut à Saint-Hyacinthe.

EXIL A L'ETRANGER

M. Eugène Lapierre, pianiste et écrivain, auteur de plusieurs ouvrages sur la musique, de Montréal, vient de publier une biographie de Calixa Lavallée, le grand musicien canadien-français, auteur de la musique de l'hymne national, *O Canada!* Ce livre intéressera au plus haut point les citoyens de Saint-Hyacinthe, car Lavallée a jadis vécu chez nous, et une légende veut même que c'est en écoutant le bruit des rapides, sur la rivière Yamaska, qu'il conçut la mélodie d'*O Canada!*

La vie de Calixa Lavallée, reconnue partout comme extrêmement remplie et féconde, n'avait encore tenté aucun écrivain. Il fallait être à la fois musicien et homme de lettres pour écrire un tel ouvrage. M. Eugène Lapierre, docteur en musique, journaliste diplômé de l'Ecole des Sciences politiques et directeur du Conservatoire national de Musique, était tout désigné pour se constituer le biographe de *Lavallée, musicien national du Canada.* Déjà depuis plusieurs années on prévoyait l'événement. Des amis de l'écrivain le pressaient de se mettre à l'oeuvre. On ne doutait pas qu'il pût mener à bien un livre sur le sujet, alors qu'il avait réussi à ramener au Canada, après 40 ans d'oubli, les restes de celui qui nous a donné notre chant national. Nous sommes heureux d'annoncer que l'ouvrage vient de paraître aux Editions de l'Action Canadienne française, à Montréal.

Ajoutons que, malgré le récit de toutes les vicissitudes qui ont marqué l'existence de Lavallée, l'auteur a su donner à son livre la note réconfortante de la foi en notre avenir. Il en pose les conditions avec une maturité que lui ont donnée 15 ans d'efforts au service de la musique canadienne.

On trouve l'ouvrage de M. Eugène Lapierre, au prix de $0.75 l'unité, dans toutes les librairies.

M. AMEDEE BEAULIEU SUCCOMBE MARDI A UNE INDIGESTION

Il est transporté à l'Hôpital Saint-Charles, après s'être affaissé dans un restaurant.

M. Amédée Beaulieu, rue Girouard, est décédé mardi à l'Hôpital Saint-Charles, à la suite d'une indigestion aiguë, à l'âge de 52 ans. Il venait de manger dans un restaurant de la rue Cascades, dimanche soir, quand il s'affaissa soudain, pris de violentes douleurs dans la région de l'estomac. On le transporta à l'hôpital où son état, dès les premiers moments, fut considéré comme grave. Il mourait mardi. Le défunt laisse son épouse, née Herminie Roy, ainsi que cinq filles: Mme Louis-Marie Morin, (Graziella), Mlles Clarisse, Jeanne, Thérèse et Lucienne, toutes de cette ville; deux soeurs, Mmes Christophe Massé, (Délia), de La Présentation, et Félix Gadbois, (Rosa), de cette ville.

Les funérailles, sous la direction de la maison *V.-J. Mongeau Ltée*, ont eu lieu ce matin, à la cathédrale.

LE PREMIER ORGUE CASAVANT CONSTRUIT IL Y A 100 ANS

JOSEPH CASAVANT, UN MODESTE FORGERON, PERE DE MM. CLAVER ET SAMUEL CASAVANT, FABRIQUA SON PREMIER INSTRUMENT DE SES MAINS, SANS L'AIDE DE PERSONNE.

LES FILS QUI GRANDIRENT

Dans son petit atelier de Saint-Hyacinthe, le pionnier se chargeait des plans, de la menuiserie, des tuyaux, de l'harmonisation.

Il y a cent ans déjà, en 1837, le premier orgue Casavant était fabriqué au Canada. On ne possède pas, hélas, de détails plus précis sur la date de fabrication. Le constructeur était un ouvrier modeste, Joseph Casavant, père de MM. Claver et Samuel Casavant, qui continuèrent l'oeuvre du père, réussirent à fonder et maintenir les grands ateliers Casavant d'aujourd'hui, et assurrèrent aux produits de la maison la renommée universelle que l'on sait. M. Samuel Casavant mourut en 1929, et son frère aîné, Claver, le suivit dans la tombe en 1933. Le fils de Samuel, M. Aristide Casavant, est aujourd'hui à la tête de la maison *Casavant Frères Limitée*, et continue l'oeuvre familiale.

Joseph Casavant était forgeron. Il tourna un jour le dos à son métier, c'était en 1834, et s'en fut étudier au Séminaire de Sainte-Thérèse, sous la direction de l'abbé Ducharme, fondateur de la maison. Son goût de la mécanique l'emporta bientôt sur le souci des études classiques. Dès 1837, l'ancien forgeron réussissait à terminer seul la construction d'un orgue laissé en plan par un ouvrier dont le nom s'est perdu. De retour à Saint-Hyacinthe, Joseph Casavant y ouvrit un petit atelier où, aidé d'un seul apprenti, il fabriqua successivement seize orgues, dont deux à trois claviers. La machinerie moderne était alors inconnue et le pionnier devait voir à tout. Il se chargeait de la partie menuiserie, de la construction des tuyaux, de l'harmonisation. On le vit même, dans les bois de Sainte-Rosalie, abattre à la hache les arbres dont il avait besoin. Un jour, après vingt ans d'efforts, il vendit son établissement.

Entre temps, les fils du forgeron avaient grandi. Après leurs études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, MM. Claver et Samuel Casavant partirent pour l'Europe, où ils se mirent à l'école des grands organiers, surtout en France. Ils en revinrent en 1880 et jetèrent les bases, dans leur ville natale de Saint-Hyacinthe, de la célèbre maison *Casavant Frères*. Près de deux mille instruments en sont sortis depuis et dix des plus grosses orgues du monde portent la signature Casavant. Claver et Samuel Casavant furent les premiers au Canada à adopter le système dit électro-pneumatique, et ils popularisèrent la pédale de combinaisons libres, invention du docteur Duval. Des orgues Casavant se trouvent aujourd'hui dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, en Amérique du Sud, aux Bermudes, en France, au Japon, en Palestine.

Nouvelle supérieure à N.-D.-de-Lorette

La R. Soeur Marie-du-Rosaire, des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, a été nommée directrice de l'Académie Notre-Dame-de-Lorette, de cette ville, en remplacement de la R. Soeur Marie-Saint-Antoine, malade depuis assez longtemps. Cette dernière est présentement à la maison-mère de la communauté, à Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

LES PERMIS SONT REFUSES A TROIS HOTELS DE S.-HYA.

Les hôtels Canada, Saint-Hyacinthe et Grand Trunk ne peuvent plus vendre bières et vins.— Un restaurant perd aussi son permis habituel.

LES EPICIERS

Trois hôtels de Saint-Hyacinthe ont dû fermer leurs portes, tout au moins celles de leurs tavernes ou bars, avec l'arrivée du 1er mai. Ce sont l'*Hôtel Canada*, place du marché; l'*Hôtel Saint-Hyacinthe*, propriété de M. Omer Prégent, rue Saint-Simon; l'*Hôtel Grand Trunk*, rue Laframboise. Ces établissement se sont vu refuser le renouvellement de leurs permis de vente par la Commission des Liqueurs.

Le restaurant Frappier, rue Saint-Simon, n'a pu obtenir non plus un renouvellement de son permis de restaurant, à la suite d'une visite d'une inspectrice du ministère de la Santé.

Dans le monde des épiciers, les établissements ci-dessous ont perdu leurs permis de vendre de la bière: F. Boudreau, rue Laframboise; Héroux, rue Bourdages. Des permis ont été accordés aux épiceries P.-E. Gaucher, rue Cascades; Stanislas Lafleur, rue Bourdages; Arpin & Fils, rue Cascades; Zéphir Larochelle, rue Cascades.

———:-o-:———

BROCHURE DE L'ABBE ANSELME LONGPRE

M. l'abbé Anselme Longpré, prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe, ci-devant vicaire à Saint-Aimé et présentement au repos dans sa famille à Upton, après la longue maladie que l'on sait, vient de publier à l'*Oeuvre des Tracts*, Montréal, une étude de 16 pages sur *La Mission surnaturelle de l'Action catholique.* La brochurette étudie l'Action catholique en fonction des problèmes qui se posent au Canada.

Les membres du clergé et les dirigeants de l'Action catholique y trouveront des précisions claires, opportunes. Tous la liront avec profit. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroisiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

La Acme Underwear, de cette ville, déménage dans un seul local, rue S.-Joseph

Cet établissement industriel, fondé en 1924, emploie une soixantaine de personnes, hommes et femmes.— Un des plus progressifs de notre ville.

SES PRODUITS

L'établissement *Acme Underwear*, de cette ville, s'est transporté cette semaine dans les anciens locaux de *L.-P. Morin & Fils Enrg.*, rue Saint-Joseph. Tous les départements de la maison, distribués jadis en trois endroits, rues Saint-Antoine, Bourdages et Saint-Germain, seront désormais réunis dans un même édifice, sous la direction de M. J.-E. Lafrance. La compagnie *Acme Underwear* fut fondée en 1924. Elle emploie une soixantaine de personnes, hommes et femmes, et fabrique des sous-vêtements pour hommes et enfants, marques *Acme* et *Superknit*. Elle compte parmi les plus progressifs de nos établissements industriels. Ses produits sont vendus partout au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

———:-o-:———

Le Séminaire a reçu la chorale des Chanteclers

La chorale des Chanteclercs de Sherbrooke, que dirige Me Hector Saint-Pierre, avocat, ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, ont donné un concert à la salle académique de cette institution, mardi soir. Ils ont rendu des chants canadiens et russes. La chorale des Chanteclercs chante à la manière des Cosaques du Don, et nombreux sont les connaisseurs qui leur accordent un égal mérite. A Saint-Hyacinthe, ils se sont littéralement surpassés, à la grande satisfaction d'une salle remplie à capacité.

ME JEAN FORTIER, AVOCAT, S'ETABLIT A S.-HYACINTHE

Le Barreau de Saint-Hyacinthe s'est enrichi cette semaine d'un nouvel avocat, Me Jean Fortier. Il a ouvert son étude au no 20 de la rue Saint-Denis. Me Fortier a été admis au Barreau cette année. Il était jusqu'ici secrétaire de l'hon. Antonio Elie, ministre dans le cabinet Duplessis. Il est originaire de Pierreville et a fait ses études à Québec.

———:-o-:———

BARREAU DE BEDFORD

Le Barreau de Bedford vient de reconstituer son exécutif pour l'année 1937. Parmi les nouveaux conseillers, on remarque deux anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'hon. L.-A. Giroux, conseiller législatif, de Sweetsburg, et Me Maurice Fortin, de Bedford. Un troisième bien connu à Saint-Hyacinthe, même s'il n'y a pas étudié, est Me Joseph Gingras, avocat à Waterloo.

QUATRE FOIS GRAND'PERE EN TROIS SEMAINES

On nous signale le fait qu'un citoyen de cette ville, M. Paul Pineault, employé de la *Goodyear Cotton Co.*, s'est trouvé grand'père quatre fois de suite, en trois semaines. Le nombre de ses petits-enfants s'est augmenté de quatre, du 21 mars dernier au 11 avril. Le 21 mars, son fils Hubert lui annonçait la naissance de deux jumelles. Une dizaine de jours plus tard, soit le 2 avril, un autre fils, Albert, lui présentait son nouveau garçon. Enfin, le 11 avril, un troisième fils, Joseph-Paul, était père d'une fille.

M. Emmanuel Leclerc meurt le 1er mai, à l'âge de 71 ans

M. Emmanuel Leclerc, rue Saint-Hyacinthe, est décédé le 1er mai, à l'âge de 71 ans. Le défunt laisse son épouse, née Octavie Courchesne; un fils, Joachim, de cette ville; une fille, Mme A. Chaput, (Alma), d'Iberville. Il laisse aussi ses frères: Abraham, de Manville, R.I.; Joseph, du même endroit; Olivier, de South Durham; une soeur, Mme Emery Ferland, (Marie), de Charlestown, Vt. Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison J. Bertrand Enrg., La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edouard Robidoux, qui chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Pierre Loiselle et Emilien Chagnon. Les porteurs étaient MM. Bourbeau, T. Côté, J. Péloquin, Saint-Jean, Beaudry et Beaudoin.

Le projet d'un Aréna semble agréer à tous à Saint-Hyacinthe

Le maire Bouchard, tout aussi bien que l'échevin Sylvestre, se montre favorable à la construction projetée d'un vaste Aréna, pour fins sportives et autres.

REQUETE PORTANT 4000 SIGNATURES

La ville de Saint-Hyacinthe aura-t-elle, comme la plupart des villes de son importance, un Aréna? La question se pose un peu partout, et elle intéresse de nombreux citoyens, tant les jeunes qui s'occupent de manifestations sportives que les plus vieux, qui y verraient un actif lors des réunions agricoles, expositions agricoles, commerciales ou industrielles. Dimanche dernier, une assemblée des citoyens avait été convoquée dans la salle du Marché Centre, aux fins de discuter de l'opportunité de construire un Aréna. Le maire, l'hon. T.-D. Bouchard, était présent, de même que la plupart des membres du conseil municipal. M. Bouchard s'est montré favorable au projet, et avec lui l'échevin Victor Sylvestre, qui représente au conseil l'opposition. On croit que l'Aréna pourrait être construit avec l'aide des gouvernements fédéral et provincial. On y emploierait des octrois des ministères de l'Agriculture et possiblement des fonds de secours aux chômeurs. Si les ministères de l'Agriculture contribuent, l'Aréna sera construit sur le terrain de la Société d'Agriculture, et il pourra servir lors de la tenue des expositions agricoles, régionale et de comté. L'édifice projetée coûterait quelque $75.000. Le tout est encore à l'état de projet, mais le ton de l'assemblée de dimanche laisse entendre que le projet est réalisable.

MM. Bouchard, Sylvestre, Ernest-O. Picard et Jacques Bousquet, avocat, adressèrent la parole. Une requête portant plus de 4000 signatures, demandant la construction de l'Aréna, fut remise au maire par l'entremise de M. René Poirier.

Entre autres choses, M. Bouchard s'est chargé de soumettre le désir des citoyens à ses échevins, membres comme lui du conseil municipal. Quant à lui, il est favorable à l'idée d'un Aréna, il l'a toujours été. Il ajoute que la municipalité est plus en mesure que jamais de s'intéresser à un projet de cette nature, les finances étant dans un meilleur état que jamais. Cela est dû au fait que les commutations de taxes aux manufactures ont cessé d'exister.

M. Bouchard s'est attardé quelque temps au sujet du *baseball*. Il regrette avec les amateurs que l'équipe de Saint-Hyaicnthe n'ait pu faire partie cette année de la Ligue Provinciale. On s'est pris trop tard. Il y a lieu de se reprendre l'an prochain, et le maire lui-même est prêt à y aller de $500., de sa poche pour aider à la réussite.

Les échevins Sylvestre et Picard, et Me Bousquet, ont également donné leur adhésion au projet de l'Aréna. Ils y voient un actif important pour la ville et recommandent la construction d'un édifice de premier ordre, qui vaudra pour l'avenir comme pour le présent. Cette construction procurera du travail à de nombreux ouvriers et règlera partiellement, du moins pour un temps, nos problèmes les plus ardus de chômage.

ME T.-A. FONTAINE ELU BATONNIER

Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes est réélu bâtonnier du Barreau de Richelieu, à la réunion annuelle de ce Barreau, samedi dernier.

AUTRES DIGNITAIRES

Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, vient d'être réélu bâtonnier du Barreau du Richelieu. La réunion générale annuelle de ce Barreau s'est tenue samedi dernier, à Saint-Jean. Le Barreau du Richelieu recrute ses membres dans les quatre districts judiciaires de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Iberville et Beauharnois. Au cours des assises de samedi, le Barreau de Richelieu a fait don d'une somme de $100., aux organisateurs du prochain congrès de la langue française, et souscrit une somme de $25., comme contribution à une bourse de l'Université de Montréal, bourse destinée à encourager l'étude du droit municipal. Les autres affaires étudiées relevaient de la régie interne. Le conseil de direction a été constitué comme suit: bâtonnier, Me T.-A. Fontaine; syndic, Me Codebecq, C. R., de Valleyfield; trésorier, Me Georges Fortin, C.R., de Saint-Jean; secrétaire, Me Gérard Cournoyer, de Sorel; MM. Alex. Legault, C.R., de Valleyfield; Aimé Chassé, C.R., Sorel; et André Régnier, C.R., Saint-Jean, conseillers. Tous, à l'exception de Me Cournoyer, ont été réélus.

———:-o-:———

M. J.-Emery Lafontaine percepteur du revenu

M. J.-Emery Lafontaine, de Saint-Hugues, (Bagot), a été nommé percepteur du Revenu provincial pour le district de Saint-Hyacinthe, avec bureaux dans cette ville, en remplacement de M. D.-I. Rainville. Ce dernier, père de l'hon. sénateur J.-H. Rainville, a quitté Saint-Hyacinthe pour habiter Saint-Lambert avec sa fille, Mme Vve Victor Delage.

PAGE FÉMININE

Un conte

TASSE DE THÉ...

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

On ne résiste pas aux grand'mères.

J'avais reçu un petit carton: "A l'occasion de la première Communion solennelle de son fils Gaétan, Madame N.... vous prie de venir prendre une tasse de thé, de 5 à 7 heures, chez elle....

C'était très aimable.

Mais, depuis des années, j'ai dû réserver mon pauvre temps pour le strict archi-nécessaire. C'est à peine si, chaque jour, je puis répondre aux lettres essentielles qui sont de mon devoir strict.

Aussi, mon premier mouvement fut-il de laisser "tomber" le thé de Mme N.... bien que son petit Gaétan soit très gentil et digne d'un particulier intérêt, puisque son cher papa, un ami à moi, est mort.

Mais, dans la rue, le jour même de cette première Communion, je rencontre les deux grand'mères.... deux belles aïeules, douces et sereines sous leurs cheveux blancs:

—Alors, on vous verra ce soir, Monsieur le curé?

—Hélas!.... si vous saviez, ma vie!....

—Oh! vous n'allez pas nous dire non..., à nous.

—Eh bien, je vous dis oui.

* * *

C'est pourquoi, vers 6 heures je prends l'ascenseur de l'appartement où est fêté.... trop fêté, le jeune Gaétan.

La porte est grande ouverte sur le palier.

Beaucoup..... beaucoup de monde....

C'est le petit bonhomme, 10 ans et demi, figure un peu fatiguée, brassard au bras, qui me reçoit joyeusement, et me conduit à sa maman.

—Comme je vous remercie, Monsieur le curé, de venir à notre fête familiale....

—Oh!.... familiale....? Cette foule autour de cet enfant!..... Combien je l'aimerais mieux, en un tel jour, laissé à tout son recueillement, dans l'intimité de sa parenté très proche.

—Evidemment, murmure la mère. Mais si vous saviez comme moi aussi je fais peu ce que je rêve!.... Gaétan....? Montre donc à Monsieur le curé tout ce que tu as reçu pour ta première Communion....

* * *

—Par ici, Monsieur le curé!

Me voici dans un salon écarté....

On dirait le comptoir d'une vente de charité.

Je reste en contemplation silencieuse, mais pas admirative.

Jusqu'où peut aller l'aberration de certains cerveaux!

Voici un brave petit qui vient de faire sa première Communion solennelle. Il va descendre maintenant sur le champ de bataille de la vie où il vivra au milieu de toutes les tentations et de toutes les contradictions.

C'est donc une occasion unique et indiquée de lui constituer tout un arsenal religieux, qu'il acceptera avec sa joie de néophyte: un beau Christ — pas sur de la pelouse—un chapelet solide, parce qu'il passera entre ses doigts de garçon.... un missel complet, avec la messe de chaque dimanche.... un Evangile ....l'Imitation de Jésus-Christ, une médaille.... un triptyque, ou une statuette, devant laquelle il dira, dans sa chambre, sa prière du soir.... un bénitier, un porte-buis, la vie des grands saints.... des livres de forte piété....

On n'aura que l'embarras du choix.

Je concède même la montre qui lui rappellera que le temps s'enfuit bien vite vers l'éternité....

Or, savez-vous ce que je voyais là?

Sans doute ,quelques objets de piété.... Pas beaucoup!

Mais ce qui vous sautait dans la rêtine, c'était.... une patinette.... un coquetier en argent.... une épingle de cravate.... une petite T. S.... des boutons de manchettes.... une lampe électrique.... un appareil de photographie.... un album de timbres.... une raquette de tennis.... un serre-livres.... un rond de serviette.... une trousse de toilettes.... un étui à cigarettes.... un briquet....

Et, pour être complet, je dois reconnaître qu'une statue de sainte Odile, en cristal, dominait tout ce bazar.

* * *

Et voici que les deux grand'mères me rejoignent devant cet étalage, constellé de cartes de visite.

—On l'a gâté, notre Gaétan ....soupire, sans conviction, la première.

—Bien trop gâté!.... s'écrie la seconde. Mais encore moins que sa petite cousine, dont les parents sont dans le commerce. Cette enfant a reçu des cadeaux de 115 personnes!.... A 10 ans et demie, elle est déjà à la tête de 23 sacs et d'un écrin manicure, 6 pièces, manches et accessoires en ivoirine.

....Nous avons fait, dans le temps, une très bonne première Communion, sans tout cela!....

—J'espère que Gaétan en a fait une bonne aussi.... malgré cela, ajoutai-je.

* * *

J'allais me retirer, espérant esquiver la tasse de thé. Mais une des grand'mères me retient par le bras.

—Vous n'avez pas vu le plus fou!

Elle extrait alors de derrière un rideau un service.... à salade!....

Stupéfait, je lève les bras au plafond....

—Attendez!.... Ce n'est pas fini. Cette fois, c'est presque criminel!

Et, de la même cachette, elle tire.... un service-cocktail!

J'affirme que je n'exagère pas. J'écris d'après mes notes.

En me reconduisant, la grand'mère faisait le point:

—Ce sont, évidemment, deux cadeaux qu'on fait "reservir". Mais ils nous ont paru tellement ridicules, en un tel jour, qu'on ne les mettra parmi les autres que si les personnes qui les ont donnés viennent ici, ce soir.... ce qui est très possible!

* * *

J'ai pris le thé tout de même, pour faire passer tout cela.

Mais, en descendant l'escalier je pensais:

—Comme le monde gâte tout ce qu'il touche!....

Il a pris la si belle vision de l'Enfant Jésus à la crèche. Et il en a fait la grosse farce du "Bonhomme Noël", à laquelle tant de catholiques collaborent, sans bien s'en rendre compte.

Du Carême, il n'a retenu que le Carnaval.

Et voici que, peu à peu, il commence à submerger l'émouvant souvenir de la première Communion sous l'afflux d'une foule de choses qui n'ont rien à voir avec elle.

* * *

Comment réagir?

Comment essayer de remettre les cerveaux dans la ligne droite du sens chrétien?....

Qui sait!.... Peut-être au seuil de l'époque officielle des premières Communions solennelles, en écrivant cet article....

Pierre L'ERMITE

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: J'ai une soeur mariée depuis onze ans et à qui j'aide à faire ses grands ménages. Il y a un jeune garçon qui habite chez ma soeur. Je parais lui plaire, mais il est timide. Il me plaît à moi aussi. Devrais-je l'inviter à venir chez moi. Fleur printanière.

Réponse: Vous pouvez certainement inviter ce jeune homme.

* * *

Question: Voulez-vous me donner la recette du sirop de blé-d'inde? E.L. de Rivière Verte.

Réponse: Je n'ai pas cette recette, mais si une correspondante veut bien me l'envoyer je me ferai un plaisir de la publier pour vous au *Courrier*.

* * *

Question: Très jeune, j'ai porté un corset qui me serrait trop l'abdomen. Cela m'a fait beaucoup de mal. L'aspect de mon abdomen n'est pas encourageant. Y aurait-il un remède à cela? Bertine.

Réponse: Il m'est difficile de vous donner une réponse précise sans vous avoir vue. La gymnastique et les massages vous feront certainement beaucoup de bien, Voici un bon exercice: "Etendez-vous sur le dos sur le plancher. Elevez la jambe droite, croisez-la pardessus la jambe gauche bien étendue, le genou rentré. Roulez-vous sur les hanches. Répétez l'exercice avec la jambe gauche. Essayez de garder les épaules appuyées sur le plancher. Faites cet exercice de vingt à trente fois." Vous trouverez d'autres exercices dans ma brochure "Une belle silhouette" que vous recevrez sur réception de vingt-cinq sous.

* * *

Question: Combien prend-on de temps pour faire dix milles en bicyclette? Un amateur, Jean S.

Réponse: Cela dépend. Je connais de jeunes experts qui prennent une heure pour couvrir 15 milles! Mais ils sont rares. Cela demande de l'endurance. Un débutant prendra quatre heures.... ou peut-être une journée! Un amateur devrait le faire en une heure ou une heure et un quart. Amusez-vous bien.

* * *

Question: Je vais vous poser une question qui vous paraîtra peut-être idiote. N'empêche que parfois, je suis bien embêté. Je n'ai jamais d'encre dans ma plume-réservoir. Et je suis trop souvent en peine lorsque je désire faire signer un contrat de vente. Connaissez-vous un remède pour éduquer ma mémoire de l'encre? Jeune vendeur.

Réponse: Je ne connais que les vieux remèdes: une corde à votre petit doigt, une épingle à votre habit, etc. Vous pouvez toujours demander à un ami ou à un intime de vous faire penser à renouveler l'encre de votre plume. J'ai lu la description d'une nouvelle plume sur le marché. Elle est recommandée aux hommes d'affaires. Vous pouvez la remplir d'eau! Oui, oui, je ne me trompe pas, d'eau! Vous achetez d'abord un tube d'encre en poudre que vous introduisez dans le manche de la plume. Ce tube coûte 50 sous! Et vous avisez le premier robinet, lorsque vous avez besoin de nouveau liquide pour écrire. Comme je ne puis faire de publicité au journal, envoyez-moi une enveloppe timbrée et adressée et je vous dirai le nom et l'adresse que je lisais sur le journal.

* * *

Question: Un mariage aura lieu à la fin juin, à huit heures et demie. Les mariés partiront en voyage vers onze heures. Auriez-vous l'obligeance de me dire ce qu'il faudra faire entre cet intervalle. Québecoise.

Réponse: Servez aux invités un déjeuner ou un lunch-debout ou buffet. Ce buffet sera composé de sandwiches, de jolis petits gâteaux, de bonbons, de noix, etc. Comme boisson, servez du café et du thé. Au centre, le gâteau des mariés. En entrant dans la maison, il faut passer un verre de vin à chaque invité et l'assistance boit à la santé des mariés. A ce toast, ceux-ci s'abstiennent de boire. Puis les invités passent au buffet. Décorez la maison de fleurs naturelles (si vous le pouvez) et de décorations blanches ou argent. Tous mes voeux de bonheur aux futurs.

Question: Tante Odile, je suis en peine. J'ai peinturé un prélart et pas plus tard qu'une semaine après, la peinture était partie sur la majorité de la surface. Est-ce qu'un prélart peut se peinturer? Fleurette en peine.

Réponse: Certainement, un prélart se peinture. Seulement, il faut prendre plus de précautions que lorsque vous peinturez un meuble. Il faut laisser sécher le prélart une semaine avant de marcher dessus. De plus, il faut le laver avec de la gazoline avant de le peinturer et le frotter avec de la laine d'acier. Il faut enlever tout soupçon d'huile, de graisse ou de cire auparavant. Vous avez dû omettre l'un de ces éléments.

* * *

Ecrivez à Tante Odile et demandez-lui le conseil qui vous manque. Consultez-là sur vos toilettes du printemps, vos problèmes de coeur, la politesse, les soins de votre beauté ,la décoration de votre maison, etc., etc. Envoyez vos lettres à 10774, rue Henri-Julien, Ahuntsic, Montréal.

Docteur JULES MORIN
Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge, Examen de la Vue.
167, RUE GIROUARD TEL. 260
SAINT-HYACINTHE



"J'ai en horreur les casseroles graisseuses"
"La graisse ne résiste pas á la LESSIVE GILLETT"

ENLÈVE LA SALETÉ SANS RÉCURAGE

VOUS n'avez pas besoin de vous fatiguer à frotter et à récurer quand vous employez une solution* de Lessive Gillet Pure en Flocons qui dissout littéralement la graisse!

La Lessive Gillett vous épargne aussi des heures de rude besogne — débouche les renvois obstrués, nettoie les casseroles graisseuses et chasse les vilaines taches des bols de cabinets. Ayez-en toujours une boîte sous la main.



* *Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. La lessive elle-même suffit à réchauffer l'eau.*

BROCHURE GRATUITE—La Brochure de la Lessive Gillett vous enseigne des douzaines d'emplois pour ce puissant nettoyeur. Demandez-en un exemplaire gratuit à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. and Liberty St., Toronto, Ont.



Quand il vous faut à la fois cuisiner et voir aux enfants ... un poêle électrique est d'un grand secours

Avec un enfant en pleine santé, toute mère en a suffisamment à faire pour être toujours occupée. En fait, elle s'aperçoit généralement qu'il lui manque du temps pour faire tout ce qui est nécessaire . . . Donc, combien elle apprécierait les caractéristiques d'économie de temps et de besognes d'un poêle moderne — un poêle électrique! Pensez-y donc; un poêle qui ne cuit ni trop, ni trop peu, parce que sa chaleur est réglée avec précision.

De plus, cuire par l'électricité coûte moins que par le bois ou par le charbon. On peut faire cuire au four électrique, un repas complet se composant d'un rôti de boeuf, de pommes de terre, de carottes et d'un dessert, pour six personnes, en dépensant moins de 3 sous d'électricité! Nous pouvons aussi vous donner la preuve de bien d'autres économies — demandez-nous de vous renseigner au sujet de la cuisine faite par l'électricité.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



contre **PELLICULES**
et Chute des Cheveux, employez le Minard exactement comme vous le feriez d'un tonique de la chevelure. Faites cela 4 fois par semaine et vous aurez, comme résultat, une
Tête Propre et des Cheveux Soyeux
28F
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Vieux journaux à vendre à 1c la lb. S'ad. au *Courrier*.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé** au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

A VENDRE.— 2 terrains nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier. S'ad. à H. Létourneau, 265, rue Cascades.

CHAMBRE ET PENSION de première classe, chambre de bain avec eau chaude, grande véranda. S'ad. à Mlle Jeannette Meunier, 86, rue Ste-Anne. 4fs

A LOUER.— Logement de 7 pièces, chauffé, système à l'huile. S'adresser à 66, rue Bourdages. jno

Tél. 845M Place du Marché
SALON LEA
Ondulation Permanente extra belle pour $2.50 et plus. Aussi komol, etc. Satisfaction garantie pour qualité et bas prix.
47 rue St-François

SERVANTE DEMANDEE. — S'adresser à 4, rue Tellier. 1f

A VENDRE.— Chalet privé, meublé, 8 pièces, électricité, eau. Parfait ordre. S'ad. à 70, rue St-Dominique.

A VENDRE.— 1 poêle électrique, 1 poêle-fournaise, avec "water-front" et réservoir, un ameublement en fibre pour boudoir. S'ad. à Mme J.B. Picard, 48A rue St-Pierre, village La Providence. jno

A VENDRE.— Moteur électrique, 5 H.P., 3 phases, 550 volts. En parfait ordre. Bon marché. Aussi poulies diverses, acier et bois; arbres de couche, (shafts); tiges de *suspension*, (hangers). S'ad. au *"Courrier"*.

Deux grandes combinaisons

Prix des oeufs plus haut, prix de la nourriture plus bas; poulets de plus haute qualité, prix plus bas en mai. Procurez-vous notre liste de prix de mai, la dernière. De véritables aubaines en fait de poulettes renommées pour leur ponte: poulettes de 4 semaines, qualité A, New Hampshire Reds, $28.95; White Leghorns, $32.75; Accouplement spécial, New Hampshire Reds, $31.95; White Leghorns, $34.75. Tweddle Chicks Hatchery Limited. Bureau-chef, Fergus, Ont.

Province de Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

RE: Pont sur le ruisseau Amyot, St-Charles, comté St-Hyacinthe. Route: Iberville-Sorel.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant à l'endos: "SOUMISSION POUR PONT, A ST-CHARLES", et adressées à l'Honorable Ministre des Travaux publics, seront reçues au bureau du sousigné, d'ici au 14 mai, 1937, à midi (heure solaire) pour la reconstruction du pont susdit.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par le ministère des Travaux publics et qui sont présentement déposés au bureau de M. O. Desjardins, ingénieur en chef du ministère, où des copies pourront être obtenues.

Les soumissions devront être présentées sur des formules régulières fournies par le ministère.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de sa soumission.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

La publication non-autorisée de cet avis ne sera pas payée par le ministère.

IVAN E. VALLEE,
Sous-ministre
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Québec, ce 26 avril, 1937. 7mai

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendions les garder nettes.
Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier

85e ANNEE No. 11 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LAN GUE – NOS LOIS — VENDREDI 7 MAI 1937

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef — Harry Bernard
Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $1.50 — Etats-Unis, $2.00
VENDREDI 7 MAI 1937

Encore les valises

Sujet tabou au "Clairon".— Un principe en jeu, qu'il ne faut pas négliger pour s'occuper de l'accessoire, de l'à-côté.— Si M. Bouchard avait tenu à épargner de l'argent à la province.— Les intérêts des politiciens et les intérêts du gouvernement.

Le "Clairon" se montre plus que discret sur le chapitre dangereux des valises à M. Bouchard. La semaine dernière, il n'avait rien à déclarer de plus, en réponse à notre article du 23 avril, que le contenu de l'article signé de M. Bouchard lui-même, publié simultanément dans le "Clairon" et "En Avant!", et ce le même jour que nos premiers commentaires. Les valises, sujet devenu tabou au "Clairon". Les anonymes en ont une peur! Faisons le silence sur icelles, semblent-ils se dire. Gardons-nous de trop parler, de trop écrire, de crainte d'ajouter encore à la publicité à rebours faite à notre maire-député-ex-ministre-pseudo-chef d'Opposition, à notre surhomme vénéré, à notre héros de la débandade taschereautiste, au demi-dieu ventru dont nous sommes les esclaves soumis! Employons-nous plutôt à faire oublier telles révélations du premier ministre de la province, cet homme si bien renseigné qui exposa au grand jour les transactions fructueuses, juteuses à point, de notre "Imprimerie Yamaska", matrone du "Clairon", avec le feu gouvernement de M. Taschereau, à l'occasion de ses transformations momentanées en marchande de valises et sacs de voyage, la plupart en peau de cochon.

* * *

Depuis que le chat est sorti du sac, ou plutôt des sacs, les anonymes froussards du "Clairon" n'ont pas de paix sur terre. Ils ne savent sur quel pied danser. Ils n'osent ni ne peuvent défendre leur chef, ni l'excuser, ni le justifier. Aussi celui-ci s'est-il vu contraint de préparer lui-même son plaidoyer. Il est amusant, le plaidoyer! M. Bouchard tente d'y établir deux choses: 1o. que l'"Imprimerie Yamaska" avait le droit de vendre des valises au gouvernement; 2o. que les bénéfices réalisés n'avaient rien d'exorbitant. Tous cela se trouverait vrai que M. Bouchard ne serait pas excusable d'avoir agi comme il a fait, dans les circonstances que l'on sait. C'est le principe qui est en jeu, non l'accessoire, l'à-côté. En principe, l'"Imprimerie Yamaska", du temps que M. Bouchard y était intéressé, ne devait pas vendre de valises au gouvernement de la province, avec une marge de bénéfice de 50 pour cent. Cela parce que M. Bouchard, en même temps qu'il avait des intérêts dans la dite imprimerie, était l'un des chefs du gouvernement. Parce que M. Bouchard, chargé d'administrer une forte partie des fonds publics, avait comme mission première de sauvegarder ces fonds le plus possible.

* * *

Qu'a-t-il permis, ce bon M. Bouchard de l'"Imprimerie Yamaska" et du "Clairon?" Il a permis, il a toléré, il a voulu que l'"Imprimerie Yamaska" se détournât au bon moment de ses occupations régulières pour vendre valises et sacs de voyage au gouvernement. Ces marchandises, le gouvernement les achetait par l'entremise du président de l'Assemblée législative, qui était M. Bouchard. Donc M. Bouchard, président de l'Assemblée législative, achetait pour le gouvernement des valises de l'"Imprimerie Yamaska", dont M. Bouchard était l'un des propriétaires, — à certain moment le plus gros. M. Bouchard se trouvait à la fois acheteur et vendeur, comme nous l'avons écrit. L'acheteur était donc rempli de bonnes dispositions à l'endroit du vendeur, et pour cause. Ces dispositions étaient même si bonnes qu'il consentit à ce que le vendeur réalisât des bénéfices allant jusqu'à 50 pour cent et plus. Toutes choses de nature à édifier le peuple sur ce qu'on appelle, dans les campagnes électorales, le désintéressement total et complet des politiciens. Car M. Bouchard, s'il n'avait eu le doigt et la main, et même le bras jusqu'au coude, dans l'"Imprimerie Yamaska", eût pu acheter les valises gouvernementales d'un manufacturier, à un prix de gros. L'"Imprimerie Yamaska" n'aurait pas touché ainsi de bénéfices, ses actionnaires n'auraient pas participé aux bénéfices, mais le gouvernement eût économisé une grosse somme. D'où deux nouveaux axiomes, au choix: les intérêts des politiciens sont contraires aux intérêts des gouvernements, ou les intérêts des gouvernements s'opposent à ceux des politiciens.

Harry BERNARD

JOURNEE CATHOLIQUE

Le quatorzième ralliement général annuel des Retraitants du Canada, qui doit avoir lieu à Sherbrooke, le 23 mai prochain, sera consacré à l'apostolat laïc et à sa préparation par les retraites fermées. Les principaux rapporteurs aux séances d'étude seront le docteur Guertin de Magog, M. Jacques Cartier, avocat de Saint-Jean, le notaire G.-E. Ladouceur de Shawinigan et M. Joseph Ferland, président des Voyageurs de Commerce de Sainte-Marie de Beauce.

La Journée s'ouvrira par une messe à la cathédrale avec sermon par M. l'abbé Napoléon Pepin, directeur spirituel au Séminaire de Sherbrooke; elle se terminera par une grande soirée publique sous la présidence d'honneur de Mgr Vincent, V. G., représentant de S. Exc. Mgr Gagnon et la présidence active de l'échevin Emile Blais, président des Rertaitants de Sherbrooke. Le conférencier sera M. Victor Barrette, rédacteur au *Droit*, d'Ottawa.

Un train spécial du Canadien National partira de Montréal dimanche matin et arrêtera à Beloeil et à Saint-Hyacinthe.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

M. DUPLESSIS A RAISON

L'attitude de M. Duplessis, premier ministre de la province, à l'endroit des deux chefs ouvriers qui ont organisé à Montréal la grève de la robe, nous paraît juste. Agissant comme procureur général, il a simplement ordonné l'arrestation de ces hommes. Dans une déclaration subséquente, il a dit qu'il ne fera aucun quartier aux communistes officieux ou camouflés, pour emprûnter un terme si cher au chef parlementaire de l'Opposition, M. Bouchard. M. Duplessis à l'intention de se montrer ferme, et il a raison. Il veut conduire chez lui, et il a raison. Il ne tolèrera pas que nos ouvriers subissent le joug d'associations ouvrières de l'étranger, sèment le désordre chez nous au nom de chefs étrangers, et il a raison une troisième fois. Son geste se compare à celui de M. Hepburn dans l'Ontario, dans des circonstances identiques. Tous deux veulent faire respecter l'ordre, régner la paix, tous deux refusent de s'en laisser imposer par des gens qui n'ont rien à voir à nos affaires. Le Canada aux Canadiens, pour les Canadiens, plus que jamais!

N.D.L.R.— A la dernière minute, on nous apprend que les chefs ouvriers dont il est question ci-dessus ne seront pas arrêtés. Les principes en jeu restent cependant les mêmes.

MGR GAUTHIER ET LES GREVES

En marge de la grève de Montréal, et par ricochet de toutes ces grèves dites sur le tas, qui ont sévi dans plusieurs pays, il est bon de rappeler les paroles de S.E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, dans une récente lettre pastorale adressée à son clergé.

"*Nous sommes à notre tour menacés*, écrit Mgr Gauthier, *par ces grèves d'occupation qui ont fait tant de mal ailleurs. A tort ou à bon droit, les travailleurs se mettent en grève. Autrefois, lorsque la grève était déclarée, ils s'en allaient chez eux et ils attendaient le résultat des négociations. Le communisme a mis à la mode une autre méthode par laquelle les ouvriers occupent la manufacture sans travailler. La grève d'occupation est une sorte d'exercice révolutionnaire. Elle vise à donner aux masses le tableau d'une grève générale et à les rendre conscientes de leur force.*"

Ces paroles sont à mettre en regard de celles de M. Duplessis, disant qu'il ne tolèrera pas chez nous d'activités communistes, officielles ou déguisées.

GUILLOTINE!

On signale à Sherbrooke que trois employés de l'hôtel des postes, trois Canadiens français, ont été remerciés de leurs services. D'autre part, on engage dans les mêmes bureaux deux employés de langue anglaise, dont l'un citoyen de Sutton, dans le comté de Brome. M. T.-D. Bouchard de Saint-Hyacinthe, qui s'est fait une spécialité du thème larmoyant de la guillotine, voudra sans doute s'emparer de l'affaire et prononcer un discours à l'emporte-pièce contre le gouvernement fédéral, dont relève l'administration des Postes. A moins qu'il y consacre un de ses articles filandreux d'*En Avant!*

SEMAINE DU DIMANCHE

Ce sera la Semaine du Dimanche, du 2 au 9 mai. Se rappeler à ce propos que le dimanche n'est pas un jour comme les autres, que les oeuvres serviles ne sont pas de mise en ce jour. Se rappeler surtout que le précepte dominical ne vaut pas que pour autrui, mais pour chacun de nous. Se rappeler et agir en conséquence. Cela veut dire entre autres choses, pour les établissements industriels, de ne pas faire travailler leurs employés le dimanche, sans nécessité grave; pour les promoteurs sportifs, de ne pas organiser d'amusements *payants;* pour les propriétaires de théâtres, de ne pas ouvrir leurs portes; pour les cultivateurs, de ne pas se livrer au commerce des denrées, le long des routes; pour les marchands, de ne pas vendre comme sur semaine. Le dimanche est le jour du Seigneur et il doit lui être consacré.

L'HISTOIRE SE REPETE

Une garde-malade relevant du service provincial d'Hygiène, Mlle Léonie Lafrance, s'est noyée dans l'Abitibi, comme elle se rendait auprès d'une malade. La glace d'une rivière s'enfonça sous son poids, l'entraînant à la mort. Garde Lafrance n'avait que 26 ans. Son amour du devoir, son dévouement aux malades confiés à ses soins, furent causes de sa perte. Dans les journaux, l'accident dont elle fut victime figure parmi les faits-divers. On prendra garde qu'un tel fait-divers met une fois de plus en lumière l'héroïsme dont font preuve chaque jour, dans les régions perdues du Nord, tant de colons modestes, hommes et femmes, de médecins et d'infirmières, d'ingénieurs civils, miniers ou forestiers, de prêtres et de religieuses, pour assurer à notre petit peuple des territoires toujours plus grands, dans les limites du Québec comme à l'extérieur. Nos gens reprennent au nord, dans des régions souvent impossibles, la merveilleuse histoire de leurs ancêtres dans cette partie de la province qui nous paraît aujourd'hui si civilisée, mais qui dut être conquise pouce par pouce sur la forêt.

H.B.

LETTRE DE QUÉBEC

LA CHAMBRE EST LE THEATRE DE PLUSIEURS SCENES DISCRACIEUSES.— LE DEPUTE DE KAMOURASKA, M. RENE CHALOULT, AUX PRISES AVEC LE PREMIER MINISTRE.— IL RESTE DE NOMBREUSES LOIS, ET IMPORTANTES, A ETUDIER.— LA GREVE DE LA ROBE, A MONTREAL.— LES CHEFS OUVRIERS TREPANIER ET SHANE.— LA SESSION NE SEMBLE PAS PRETE DE SE TERMINER.

Québec, 7.— Depuis l'envoi de notre dernier courrier, la Chambre a passé par de vives émotions. Il s'agit de la séance de jeudi soir dernier, alors que le premier ministre et le député de Kamouraska en sont venus aux prises....

On était à discuter la loi dont le but est, dit le texte, d'assurer des salaires raisonnables aux bûcherons.

Pour dire, le vrai c'est M. Damien Bouchard qui a ouvert le bal. On causait alors de contrats collectifs. Le chef de l'Opposition posait des questions. M. Duplessis se leva et accusa le député de St-Hyacinthe de s'être prononcé contre les contrats collectifs et d'avoir insulté l'aumônier des Syndicats catholiques au comité des bills publics, à la première session de 1936.

M. René Chaloult entra en scène et demanda au gouvernement s'il allait bientôt passer une loi pour mettre en vigueur un contrat collectif en faveur des bûcherons, tel que convenu lors du congrès forestier présidé par M. Oscar Drouin, alors ministre des Terres et Forêts.

De gros mots

M. Duplessis se leva et parla d'opposition officielle et d'opposition officieuse et déguisée. Le député de Kamouraska releva le gant. Alors la discussion s'engagea terrible, dramatique ,tout ce que l'on voudra. On s'accusa mutuellement; on se dit des gros mots; on se menaça. Un député ministériel (M. Lesage, de l'Abitibi) s'avança même à la course vers le député de Kamouraska avec l'intention évidente de lui faire un mauvais parti, mais deux de ses collègues l'arrêtèrent au passage.

Cette séance fut la plus mouvementée que nous ayons vue depuis neuf ans. Elle dépasse même celle au cours de laquelle M. Camillien Houde fut "nommé" par le président de la Chambre, parce qu'il avait dit à M. Taschereau qu'il mentait sciemment. Cette séance-là était, à la vérité, de la petite bière à côté de celle de l'autre jeudi soir.

Le chahut fut souventes fois indescriptible et le spectacle, dans l'ensemble, très peu édifiant.

Franchement, le "Salon de la Race" laissait à désirer quant à la façon dont on s'y conduisait.

On est redevenu plus calme par la suite, heureusement. Vendredi après-midi, messieurs les députés ont été plus sages, beaucoup plus sages. L'Opposition avait été menacée de siéger samedi. Elle n'y tenait pas, pas plus que les ministériels d'ailleurs.

Lois à étudier

Tout de même, tout espoir d'en finir avant le quinze mai est maintenant disparu. Il y a encore tout un paquet de lois importantes à étudier d'ici la fin. Il y a deux lois de l'électricité: l'une relative à l'étatisation et l'autre relative à la concurrence d'Etat; il y a une loi pour la modification des tribunaux qui relèvent de la Province; deux lois seront présentées au sujet de la colonisation: la première aura trait à la séparation du domaine forestier du domaine colonisable; une loi concernera l'exportation du bois; il y aura également une loi instituant une commission du salaire minimum des hommes avec institution de commissions locales pour les différends propres à chaque localité.

Avec tout cela la discussion n'est pas finie. Le comité des bills privés poursuit l'étude du bill de Québec. Là encore on assiste à de belles passe d'armes. On biffe beaucoup.

Autres prises de bec

Lundi après-midi, il y a eu encore des prises de bec assez vives à la Chambre. On s'est dit encore des gros mots. Cette fois c'est le premier ministre et le député de Berthier qui se sont pris aux cheveux, pour parler au sens figuré. On était alors à discuter en marge de la grève qui sévit à Montréal et de l'ordre que le procureur général avait donné vendredi d'arrêter Bernard Shane et Raoul Trépanier, chefs de grévistes, demandant même au juge de refuser tout cautionnement.

M. Bouchard s'est enquis de ce qu'il était advenu des mandats d'arrestation de M. Duplessis. Le procureur général a répondu que les ordres avaient été suspendus pour ne pas compromettre le règlement qui pouvait être obtenu autrement. Il a répété, toutefois, que les menées des communistes ne seront pas tolérées dans la Province.

Le communisme

En passant le premier ministre a blâmé le gouvernement fédéral disant qu'il ne collaborait pas avec le provincial au sujet de la législation ouvrière et du communisme.

La discussion de tout l'après-midi a roulé sur ce sujet de la grève et elle a continué dans la soirée jusqu'au moment où le chef du gouvernement a soulevé un point d'ordre.

La Chambre tient maintenant deux séances par jour.

Obstruction systématique

Québec, 4.— (D.N.C.).— Les résolutions relatives à la loi instituant la régie provinciale de l'électricité ont été adoptées, ce soir, par un vote de 48 voix contre 17. Les deux oppositions ont voté contre les résolutions. Les ministériels, se rendant compte que les oppositions pratiquent l'obstruction systématique, ont décidé de ne point adresser la parole ce soir. Malgré toutes les questions posées par le chef de l'Opposition au sujet de ces résolutions ne comprenant pourtant que trois clauses, les ministériels ont laissé les oppositionnistes placoter pendant deux heures.

Les points d'ordre ont succédé aux points d'ordre, les questions de privilège aux questions de privilège et les motions aux motions après que le président du comité plénier eut déclaré les résolutions adoptées.

Au début de la séance, M. T.-D. Bouchard a parlé de capitalisation des compagnies, de moutons canadiens, du coût de la Commission de l'Electricité, de son changement de nom, de bâillon, de fumer des "touches", etc. A un moment donné, les députés ministériels ont réclamé le vote. Le président déclare l'article 3 adopté. M. Bouchard se lève de nouveau et continue l'obstruction.

Les règlements de la Chambre

Le président du Comité plénier, le Dr Marc Trudel, rapporte à l'Orateur, l'hon. Paul Sauvé, les résolutions adoptées par le comité plénier. L'obstruction continue de plus belle et un débat s'engage au sujet des nombreux articles des règlements de la Chambre. Finalement l'orateur suspend les délibérations de la Chambre afin de rendre une décision sur une motion présentée par M. Bouchard à l'effet de condamner le gouvernement contre l'attitude prise d'empêcher les oppositionnistes d'adresser la parole. L'Orateur revient à son fauteuil et proclame la motion Bouchard hors d'ordre parce qu'en vertu du règlement 144, une partie de la résolution étant irrégulière, elle vicie toute la résolution et il la proclame hors d'ordre.

M. Bouchard en appelle de la décision de l'Orateur et la Chambre la renvoie par un vote de 46 voix contre 17.

Les deux oppositions votent contre la décision du président.

L'ASCENSION

C'était hier, jeudi, la fête de l'Ascension, fête qui couronne les fêtes, solennité qui couronne les solennités, couronnement de l'oeuvre et de la vie du Maître. La fête de l'Ascension, c'est vraiment le *Consummatum est* du plan qu'il a eu en VENANT SUR LA TERRE, c'est vraiment la fête du ciel et de la terre.

La fête du ciel, car Dieu y reçoit son Divin Fils; Notre Seigneur y fait son entrée triomphale, tout resplendissant de gloire et de beauté; il prend possession de son trône à la droite de Dieu le Père, il est escorté des âmes de tous les saints Patriarches, la Cour céleste toute entière l'accueille, les choeurs des anges l'acclament.

La fête de la terre: s'il est vrai que le Fils de Dieu est venu en ce monde pour nous, que toute sa vie est le modèle de la nôtre, s'il est vrai que nous devons prendre notre croix et le suivre chaque jour, il n'est pas moins vrai que nous pouvons espérer nous aussi arriver au même terme. L'Ascension de Notre-Seigneur au ciel est donc un gage de notre félicité éternelle. N'est-il pas allé nous préparer une place, n'a-t-il pas fait pour nous cette prière: "Père là où je suis, je veux qu'ils soient tous avec moi". Il est monté au ciel et c'est pour nous envoyer l'Esprit-Saint qui doit nous enseigner toute justice.

Avant de nous convier au bonheur éternel, le Divin Maître nous confie une mission que nous devons remplir sur la terre si nous voulons participer un jour à sa gloire. "Vous me rendrez témoignage, dit-il, dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre". Etre les témoins du Christ, quelle admirable mission! Elle est proprement confiée aux Apôtres, et nous savons comme ils y ont été fidèles. Dès les premiers temps de l'Eglise, ils se partagent le monde et partout depuis le forum latin et l'agora grecque, jusqu'aux plus humbles chaumières, tantôt au fond des catacombes ou enchaînés dans les prisons, parfois dans les familles même des empereurs, plus souvent parmi les pauvres esclaves condamnés aux mines, partout enfin ils prêchent Jésus de Nazareth et Jésus crucifié.

Tout chrétien doit être apôtre; or comprenons bien qu'à travers les âges et les siècles, c'est à nous aussi que cette mission est confiée. Si nous ne sommes pas appelés à verser notre sang en témoignage de notre foi, comme l'ont fait les apôtres, nous ne pouvons pas non plus nous désintéresser de notre mission, notre titre de chrétien nous en fait un devoir.

E.M.

NOS CAMPAGNES

St-Paul d'Abbotsford

Mlle Fabienne Messier, de St-Pie, a visité ses grands-parents, M. et Mme J.E. Tremblay, la semaine dernière.

—MM. et Mmes J.E. Lavoie et Durocher, de St-Hyacinthe, en promenade, chez M. D. Brillon dimanche dernier.

—M. et Mme Casimir Côté, des Etats-Unis, ont passé quelques jours chez MM. Paul Côté et Narcisse Ménard la semaine dernière.

—Mlle Lucienne Godin, de St-Hyacinthe, de passage chez M. Richard Tétrault, maire de cette paroisse.

———:-o-:———

ST-BARNABÉ-SUD

M. et Mme Albert Rodier (Rosilda Laporte) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Fernand et Germain. Parrain et marraine M. et Mme Hilaire Laporte, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Marguerite Phaneuf est venue passer quelques jours chez sa soeur Aurore au presbytère chez M. l'abbé Jodoin.

—M. et Mme Xavier Gaudette et leurs enfants sont de passage à la ville pour affaires.

———:-o-:———

FETONS DOLLARD LE 24 MAI

Le 24 mai est au Canada une fête légale, commémorant le souvenir de feu la reine Victoria. Le souvenir de cette vénérable héritière du trône d'Angleterre a certes une signification pour tous les sujets britanniques. Mais le souvenir des dignités royales anglaises ne peut dominer dans l'esprit des jeunes Canadiens français, en dépit de leur loyauté aux Majestés britanniques, celui des fondateurs, des martyrs et des héros de la Nouvelle-France, patrie naturelle du peuple canadien-français.

Aussi le souvenir de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, célébré le 24 mai est-il une excellente initiative d'éducation nationale que toute la population canadienne-française et notre jeunesse particulièrement, doivent s'empresser de célébrer avec plus d'émotion et de reconnaissance. Le règne de la reine Victoria fut marqué de sagesse et de bonté. Mais il n'a pas sauvé le Canada des menaces de la barbarie. Ce fut pourtant le résultat du geste sauveur de Dollard et de ses compagnons. Ce geste a profité, non seulement à la nation française, mais à la civilisation tout court à l'anglaise comme à la française, qui aujourd'hui se partagent notre pays. S'il est vrai, comme le témoignent les documents historiques que le combat du Long-Sault a sauvé d'une ruine complète les premières tentatives sérieuses de la civilisation en terre canadienne, il y a là raison plus que suffisante de s'en réjouir, au moins une fois l'an. Il y a là aussi motif plus que suffisant de commémorer ce souvenir en portant à sa boutonnière un symbole commun, la "Rose de Dollard", petite rose rouge écarlate, comme si elle était teintée du sang versé par nos héros en 1660.

La célébration de cette année semble se populariser davantage. De tous les coins de la province, de nos maisons d'éducation, des cercles de l'A.C.J.C., et la J.O.C., etc., nous arrivent des nouvelles prometteuses. Partout on veut rendre à Dollard l'hommage d'une jeunesse "qui se souvient". Souhaitons que ce mouvement se propage et que les éducateurs et les éducatrices ne manquent pas cette excellente occasion de graver davantage dans l'âme des jeunes le souvenir de ses héros immortels.

Le comité de la fête
de Dollard

MONT ST-GRÉGOIRE

M. Hermas Jetté a toute notre sympathie dans le deuil qui vient de le frapper, par la mort de sa soeur, Mme Arthur Barrière de St-Jean. La défunte, originaire de notre paroisse, a été inhumée dans notre cimetière, à côté des membres de sa famille, qui y dorment leur dernier sommeil.

—Mlle Hermina Lamoureux de Montréal a passé quelque temps parmi nous, l'invitée de M. et Mme O'Leary Lalanne.

—En visite parmi nous récemment: M. et Mme Eugène Larocque et Mlle Larocque, de Montréal; Mlles M.-Rose et Régina Ménard, de Saint-Jean; M. et Mme D. Robert de Farnham; M. et Mme P. Abel Arès de St-Césaire; M. J. Galipeau de Saint-Alexandre; M. et Mme E. Bessette de Montréal; M. Herménégilde Lareau, d'Iberville.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Paul-Emile Choquette, C.E. est assez sérieusement malade. Ses nombreux amis font pour lui des voeux de complet rétablissement.

———:-o-:———

FARNHAM

Le 20 avril, des artistes de la radio venaient donner une séance dramatique et musicale au profit de l'hospice Ste-Elisabeth Ils interprétèrent Marie-Jeanne ou la femme du peuple, mélodrame en cinq actes, et surent s'attirer des applaudissements sincères et prolongés.

—La partie de cartes organisée par les RR. Frères au profit de l'oeuvre des Croisés, a connu le 29 avril un réel succès. Tous s'amusèrent franchement et gardent un bon souvenir de cette soirée que leur a fourni l'occasion de participer à une bonne oeuvre tout en se récréant.

—Le 1er mai, M. Jean Bernard Georges épousait à Ste-Sabine Mlle Lydia Roy.

—Le 4 mai ont eu lieu les funérailles de Mlle Yvette Fleming décédée le 2 mai à l'âge de dix-neuf ans.

———:-o-:———

FRELIGHSBURG

M. et Mme Auguste Caron de Bedford chez M. R. Leboeuf récemment.

—Mlle Clara Gosselin à Granby récemment; Mme Aimé Larivière à Saint-Jean, sa nièce, Mlle Murielle Godin est retournée chez elle après un séjour de trois semaines.

—Nous avons eu à la salle du couvent, le 3 mai prochain une séance donnée par les élèves du couvent. Cette soirée fut au profit des oeuvres paroissiales.

—Mlle Girard du presbytère, de retour de Sorel après un séjour d'un mois chez sa mère et autres parents.

—M. et Mme J.-B. Lareau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Jacques-Clément. Parrain et marraine: M. et Mme Anderson, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: garde E. Fontaine.

—A M. et Mme Oscar Bouchard, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Emile-Oscar Parrain et marraine, M. et Mme Emile Berthiaume. Porteuse: Mlle Georgine Berthiaume.

—Mme Auguste Berthiaume de Bedford chez son fils M. E. Berthiaume, récemment.

—MM. et Mmes Ovide Noiseux, et A. Therrien, leurs fils de Dunham, chez M. P. Ouellette.

———:-o-:———

PIKE RIVER

De passage dans notre localité, M. et Mme Maurice Bibaud chez M. Alfred Bilodeau.

—M. et Mme Louis Dagesse de St-Armand, chez M. Joseph Dagesse.

—M. et Mme Willie Barry et leurs fillettes Thérèse et Lucienne d'Iberville chez M. Lucien Marchessault.

—Mlle Georgette Duchesneau chez sa soeur Mme Arthur Gamache.

IBERVILLE

M. l'abbé Arsène Goyette curé de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke qui vient d'être fait chanoine du chapitre de Sherbrooke par S.E. Mgr A.O. Gagnon est l'un des nôtres et compte ici deux frères ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis qui se réjouissent de cette nomination de haute dignité.

—A l'occasion de la fête du patron de notre paroisse Saint-Athanase, il y eut grand'messe solennelle à laquelle M. le curé officiait assisté de MM. les vicaires comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut fait par M. l'abbé *R. Morin.*

———:-o-:———

UPTON

Les funérailles de Mme Moise Ledoux née Eva Paré, âgée de 44 ans et 9 mois ont eu lieu vendredi le 30 avril. La défunte était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil outre son époux 5 garçons: Germain, Alva, Florian, Réal, Doris, une fille Madeleine; son père et sa mère M. et Mme Albert Paré; 4 frères, Napoléon de Saint-Valérien, Antonio d'Upton, Albany de Waterbury, Conn., Wilda d'Upton; 3 soeurs Mmes Eugène Leclerc, Diana, d'Acton Vale, Wilfrid, Marcil, Rosilda d'Upton et O. Guillette, Morrisville, Vt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Laurence, curé, qui chanta également le service.

Les porteurs étaient MM. Pierre Marcil, Josaphat Phaneuf Adrien Durand, Victor Lapointe, Raymond Tétreault, Ferdinand Lacoste.

Les Dames de Ste-Anne qui escortaient le corps étaient Mmes Lucien Savoie, Adrien Durand Victor Lapointe, Ferdinand Lacoste.

La quête fut faite par Mmes Adrien Durand et Ferdinand Lacoste.

Suivaient le cortège, M. M. Ledoux son époux, ses enfants, Germain, Alva, Florian, Réal, Doris; son père M. Albert Paré, ses frères Napoléon et Wilda; ses beaux-frères MM. Ovide Guillette, Eugène Leclerc, Wilfrid Marcil, Jean Hébert, Isai Couture et Thomas Dupont

Dans le choeur on remarquait M. l'abbé Ernest Lapierre et le R. Père Antonin Loiselle, missionnaire du Japon.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

—En visite au presbytère dimanche dernier, M. R. Letestu de Montréal.

—Cette semaine Mme R. Letestu se rendait à Drummondville voir sa soeur, R. Soeur Ste-Eloi.

—Mlle Rachel Lafleur chez M. Ernest Girard.

—M. et Mme Albert Lefebvre sont les heureux parents d'une fille baptisée des noms de Marie Claudette Lucile. Parrain et marraine M. et Mme Conrad L'Ami de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Victor Thibault de Montréal tante de l'enfant.

—A M. et Mme Adélard Cabana est née une fille Marie-Pierrette-Denise. Parrain et marraine M. et Mme Léo Marcil de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Edouard Prud'homme un fils Joseph-Osias-Réal. Par. et mar. M. et Mme Osias Rodier de St-Valérien. Porteuse Mme Narcisse Dépault, grand'mère de l'enfant.

—La communion solennelle eut lieu dimanche le 2 mai à la messe de 9 hres. 32 enfants firent leur communion solennelle entourés des membres de leurs familles.

L'après-midi à 3 heures ils renouvelèrent les promesses de leur baptême et furent reçus du scapulaire. L'instruction fut donné par M. l'abbé Ernest Lapierre de même qu'à la messe.

BEDFORD

—M. et Mme Alfred Lavallée de Sutton en visite pour quelques jours chez M. et Mme Joseph Fontaine.

—A l'assemblée spéciale du conseil de ville tenue dans l'hôtel de ville, il a été décidé de continuer à drainer la rue Pine, car de nouvelles maisons se sont bâties sur cette rue.

—La ligue fédérale de "Base-Ball" a ouvert la saison de balle dimanche dernier, avec la club Iberville.

La batterie de Bedford se composait de M.Perron comme receveur et M. Leduc, comme lanceur.

—Mlle Cédia Bessette de St-Alexandre en visite chez ses cousines Mlles Campbell.

—Nous sommes heureux de savoir que M. Jean Leblanc qui a subi une opération à l'Hôpital St-Jean est en bonne voie de guérison.

—Bedford célèbre la "Fête des Mères". Les Filles d'Isabelle organisent à cette occasion un "Tag-Day" dont le succès est déjà assuré. Espérons que ce jour-là ,tous s'empresseront de fleurir leur boutonnière avec le traditionnel oeillet que les dames de Bedford offriront à tous avec leur habituelle délicatesse.

———:-o-:———

ST-PIE

On annonce pour le 24 mai le mariage de Mlle Juliette Chagnon fille de M. et Mme Nectaire Chagnon, de Saint-Pie, à M. Bernardin Blanchard, de Montréal, fils de M. Louis Blanchard, décédé, et de Mme Blanchard.

Le mariage sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Pie.

———:-o-:———

Secrétaires-trésoriers

Bonjours! paraîtra-t-il de mise de dire ici aux secrétaires-trésoriers des municipalités rurales de la province.

Plusieurs mois ont marqué un sommeil d'Association, qui a assez duré, pensez-vous?

L'Association des Secrétaires-trésoriers n'a pas vécu en vain; elle a fait très bien; elle pourrait travailler efficacement encore.

Après tout, humbles fonctionnaires de tous les ministères praticiens laborieux des lois municipales, archivistes de l'histoire paroissiale, on les écoutait avec autant de suspicion que de sympathie, mais nos traces sont restées.

Si ça recommençait à une époque de nouveautés, ce serait opportun, pensez-vous? Et nous prouverions encore que notre classe nombreuse, utile et souffrante, veut toujours la meilleure santé des corporations municipales et de leurs serviteurs.

Expérience passe science. C'est vrai dans notre domaine comme ailleurs.

Si nous fournissions notre apport aux législateurs qui ont à nous découvrir encore mieux, complètement?

L'Association reprendra-t-elle ses travaux?

Ce mot est lancé pour que les collègues disent ce qu'ils en pensent, en s'adressant à A.-J.-O. Bergeron, notaire, sec.-trés., Ste-Geneviève de Batiscan.



Ne laissez pas les douleurs rhumatismales vous rendre la vie misérable. Les poisons acides résultant de l'action défectueuse des reins en sont probablement la cause. Les Gin Pills extirpent ces poisons en tonifiant les reins de telle sorte qu'ils puissent filtrer normalement le sang.
"Constatez-en les mérites par l'usage!"
276F
GIN PILLS POUR LES REINS

Lumbago disparu en 2 semaines

Ne s'est jamais mieux porté

Bien qu'il eut essayé plusieurs prétendus remèdes, cet homme continua de souffrir du lumbago durant des années. Comme question de fait, il n'éprouva de soulagement que lorsqu'il eut essayé le vrai remède — les Sels Kruschen. Lisez plutôt sa propre lettre sur le sujet:

"Je tiens à vous faire part du bien que m'ont fait les Sels Kruschen. Depuis quelques années, je souffrais du lumbago. J'avais essayé toutes sortes de remèdes, sans résultat, lorsqu'un jour, ayant lu une annonce de Kruschen, je me décidai à faire l'essai de ces Sels. A ma grande surprise, le lumbago me quitta après deux semaines au régime Kruschen. J'en prends aujourd'hui régulièrement tous les jours, et je puis dire que je ne me suis jamais mieux porté de ma vie."— W. K.

Kruschen est une combinaison de sels minéraux qui aident à régulariser le fonctionnement d ufoie, des reins et de l'appareil digestif. Si vous pouviez voir comment Kruschen dissout les dépôts d'acide urique, vous comprendriez pourquoi le traitement Kruechen soulage si efficacement dans les cas de lumbago.

———:-o-:———

STE-ANGÈLE

Jeudi dernier avait lieu l'inhumation de Mme Amédée Guillet de Beloeil, mère de M. le curé Guillet du même endroit. Une foule nombreuse escortait la dépouille mortelle. Le libéra présidé par M. le curé Guillet fut chanté par quelques membres de l'Association chorale de St-Jean sous la direction de M. L.-O. Perrier.

—Mme Pierre Meunier épouse de notre dévoué maître-chantre vient d'être frappée d'une attaque de paralysie.

—En visite chez Mme Joseph Duclos récemment: Mme L.E. Gauvin de Granby, M. Emile Duclos et sa famille de Longueuil.

—Mlle Corinne St-Onge recevait dernièrement M. et Mme Roméo Alix et leur famille de la Baie Missisquoi.

—Mme Camille Désautels de passage à Montréal récemment.

—Mme A. Boulais nous a quittés pour aller demeurer à Beloeil.

Congrès Eucharistique National

POUR L'AN PROCHAIN

Son Eminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, a annoncé officiellement la tenue en notre pays d'un Congrès Eucharistique National pour 1938. Ces assises Eucharistiques se tiendront dans la ville de Québec, du jeudi, 21 juillet, au dimanche, 24 juillet 1938. Le Comité d'organisation du Congrès se mettra incessamment à l'oeuvre afin d'élaborer le programme de ses grandes démonstrations en l'honneur de la Sainte-Eucharistie.

SWEETSBURG

La semaine dernière, les religieuses et les élèves de notre couvent ont fêté leur supérieure.

—M. Alcide Bisaillon a vendu sa propriété à M. Mailloux et il a fait l'acquisition de la boucherie de M. Guillotte de Cowansville.

—Le Dr R. Bombardier de Bedford en visite chez M. et Mme Gaudette, dernière.

—M. et Mme A. Pinsonneault de Saint-Sébastien ont visité leur fille, Mlle Germai la semaine dernière.

—M. Raoul Racicot d Montréal, en fin de semain chez M. Déguire.

—Mgr Hallée, évêque dan l'Ontario, de passage au cou vent, dernièrement.

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

» Le monde va de l'avant! «

Automobiles

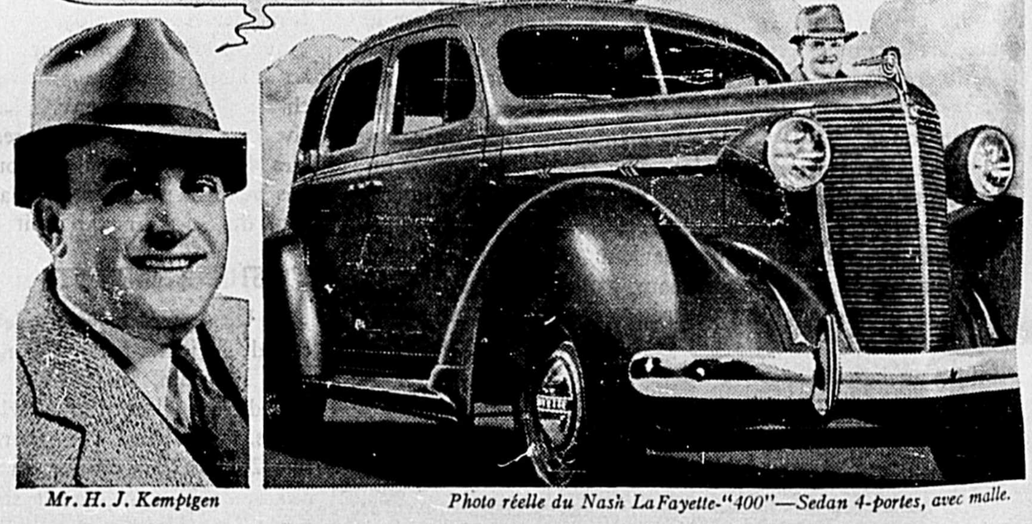


En une génération, l'automobile, d'abord considérée comme un objet de luxe à la portée des riches seulement, est devenue une nécessité pour tout le monde. Doit-on présumer qu'elle est encore appelée à de nouveaux progrès? Nous le croyons. Pourvu que les troubles ouvriers ne se prolongent pas, tout indique que les ventes de 1937 dépasseront de 15% celles de l'année dernière. D'après les Industries de l'Automobile, l'enregistrement des voitures de tourisme et des camions aux Etats Unis sera cette année d'environ 28,500,000, comparativement à 26,657,072 pour l'année record de 1930. Nos services sont mis gratuitement à la disposition de tous les épargnants qui désirent des renseignements se rapportant à tout genre de placement susceptible de les intéresser. Toute demande d'information sera l'objet d'une attention prompte et consciencieuse.

JOHNSTON AND WARD
Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL
Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.
Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.
155F

"ENFIN, NOUS AVONS CHOISI EN DEHORS DES "3" MARQUES"

"MAINTENANT, NOUS AVONS UN BEAU GROS NASH—ET IL N'A COÛTÉ QUE QUELQUES DOLLARS DE PLUS"*



Mr. H. J. Kempigen — *Photo réelle du Nash LaFayette-"400"—Sedan 4-portes, avec malle.*

"Depuis deux ans, mon désir le plus secret était de posséder un gros auto," dit H. J. Kempigen. "Quand j'ai appris qu'on pouvait avoir un Nash LaFayette-"400" pour quelques dollars de plus seulement que les autos des "3" marques . . . je n'ai pas perdu de temps, croyez-moi."

Voyez ce que vous obtenez. Un gros auto luxueux de 117 pouces d'empattement, un moteur six cylindres de 90 h.p., de *plus gros* freins hydrauliques, une carrosserie tout acier *plus solide*, des sièges extra-larges, plus d'espace pour les têtes et les jambes. Tout ceci — et encore beaucoup plus — et pourtant ce Nash LaFayette-"400" ne coute que *quelques* dollars de plus que n'importe lequel des "3" marques.

NASH
PRIX SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS

*Moyennant une différence minime de $3 ou $4 de plus par mois, vous pouvez choisir en dehors des "3" marques. Le Nash LaFayette-"400", Sedan 4-portes, avec malle, est livré pour seulement quelques dollars de plus que les sedans 4-portes avec équipement similaire des "3" marques. Dans beaucoup d'endroits, la différence minime de prix n'est que de $3 ou $4 de plus par mois sur vos paiements mensuels.

$810 et plus . . . *NASH LAFAYETTE-"400"* $810 *et plus; NASH AMBASSADOR SIX* $1030 *et plus; NASH AMBASSADOR HUIT* $1170 *et plus.* Prix du tarif canadien, sujets à changements sans avis. Equipement spécial en sus.

35½ Concorde YAMASKA AUTOMOBILE ENRG. Tél. 319
J.-D. AUBIN R. ST-PIERRE

LES SPORTS

L'équipe locale de "base-ball" gagne sa première partie

Le Saint-Hyacinthe remporte une brillante victoire sur le Farnham, dimanche dernier

Les joueurs champions de l'an dernier mordent la poussière aux mains des joueurs locaux.— Alfie Malfara fait ses débuts à Saint-Hyacinthe.— Score de 5 à 4 en faveur de l'équipe de Saint-Hyacinthe.— Merill D'Anjou s'illustre de nouveau.

BERGERON SAUVE LA PARTIE

La partie de *base-ball* jouée ici dimanche dernier, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur, fut une belle partie. Pour une partie de début, ce fut un vrai triomphe pour les gars de Saint-Hyacinthe. L'équipe locale que dirige M. Merill D'Anjou, renforcée de nombreux joueurs nouveaux, dont le fameux Alfie Malfara, a été à la hauteur de la situation. Dès les premiers moments, elle a montré la suprématie des Maskoutains, qui avaient comme adversaires les champions de la Ligue Fédérale de l'an dernier, les rudes frappeurs de Farnham. S'il faut en juger par la tenue générale de notre équipe, elle représentera dignement la ville de Saint-Hyacinthe dans la Ligue. Une foule de plus de 4000 personnes s'était rassemblée pour applaudir les bons coups des locaux.

L'étoile de la joute fut sans aucun doute Alfie Malfara, ce joueur italien de renommée, que D'Anjou a réussi à enrôler pour le compte du Saint-Hyacinthe. Malfara frappa le premier coup de circuit de la saison à la 6ème manche, alors que Daoust était sur les buts. A ce moment, le Farnham avait une avance d'un point sur le Saint-Hyacinthe, le *score* étant de 4 à 3. Mérill D'Anjou a joué une grosse partie au champ, acceptant 7 chances sans l'ombre d'une erreur. Certaines de ses prouesses ont provoqué chez les spectateurs un véritable délire et c'est dû à lui, autant qu'à tout autre, si les Maskoutains ont pu se retirer avec les honneurs de la journée. La partie s'est finalement terminée par le score de 5 à 4, en faveur du Saint-Hyacinthe. N'oublions pas de mentionner que le lanceur Bergeron a retiré successivement huit frappeurs du bâton. Il fut on ne peut plus solide à son poste, n'accordant que sept coups sûrs. Dans le camp de Farnham, Palmer fut le plus fort frappeur de la journée, avec deux coups de deux buts à son crédit. Roland Bibeau, 1er but du Saint-Hyacinthe, n'a pas joué, parce qu'il ne se jugeait pas suffisamment en forme. On le verra cependant à l'oeuvre d'ici peu.

M. Ernest Loiselle, artiste de la radio de Montréal, représentant de la Brasserie *Dow*, a lancé la première balle, alors que M. C.-H.-A. Campbell, représentant local de la même brasserie, était au bâton. M. Georges Lacombe, président de la Ligue Fédérale, s'acquittait alors des fonctions de receveur, et ce de la meilleure manière.

Saint-Hyacinthe 5 Farnham 4

Saint-Hyacinthe

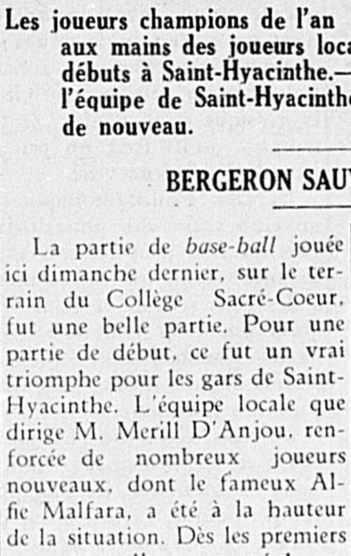
	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Flibotte	4	1	1	2	0	0
Church	5	0	1	1	2	1
Schum	4	1	1	0	1	0
Daoust	3	1	3	3	3	1
Malfara	4	1	1	5	0	1
D'Anjou, M.	3	0	1	6	0	0
Gagnon	3	0	0	0	0	0
Nerron	3	0	0	1	0	0
Bergeron	3	1	0	1	1	0
Pelchat						
Bibeau						
Ward						

Farnham

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Beaulne	5	0	1	2	0	1
Desnoyers	5	0	0	0	2	0
Lussier	3	0	0	1	4	0
Baithazar	4	2	1	2	1	1
Baker	4	1	0	11	0	0
Palmer, D.	4	1	2	0	0	0
Gendron	4	0	1	2	0	0
Bouchard	3	0	1	0	0	0
Braddock	4	0	1	1	3	0
Palmer, H.						
Bissonnette						
Palmer, G.						

Farnham	031	000	000
Saint-Hyacinthe	110	102	00x

Batteries: Farnham: Braddock et Bouchard; Saint-Hyacinthe: Bergeron et Nerron.



ROLAND BROUSSEAU, qui sera au programme de lutte de samedi soir, et livrera un rude combat à Marcel Ouimet.

NOUS AURIONS CET ETE UN MARATHON DE 26 MILLES, ICI

Les promoteurs sont en pourparlers avec les représentants de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe.

Il est fortement question qu'un marathon à pied soit couru à Saint-Hyacinthe dans le cours de l'été, à l'occasion de l'exposition régionale. Des promoteurs sont actuellement en pourparlers avec les représentants de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, à ce sujet. La distance à parcourir serait de 26 milles. Les coureurs partiraient de Saint-Hyacinthe pour y revenir après une randonnée dans la campagne. L'itinéraire définitif n'est pas encore déterminé. Si ce marathon a lieu, comme il paraît fort probable, les amateurs de courses à pied auront probablement l'occasion de voir à l'oeuvre chez nous le fameux Walter Young, de Verdun, qui vient de se classer premier à Boston, dans un marathon de réputation presque internationale. Le coureur local Gérard Côté, qui se classa septième à Boston, sera au programme et ses concitoyens lui souhaitent d'avance tous les succès. D'autres vedettes participeraient aussi au marathon, mais il est trop tôt pour donner leurs noms.

—:-o-:—

NOTRE KID LYONS DEVRA DEFENDRE SON TITRE, LE 8

Il aura à livrer un dur combat, s'il veut triompher de Lucien Grégoire, renommé comme l'un des plus terribles antagonistes sur le matelas.

Une intéressante séance de lutte aura lieu samedi soir prochain, à l'Arsenal de la rue Laframboise. Les vrais amateurs de lutte qui s'y rendront ne seront sûrement pas désappointés, car le programme comporte plusieurs combats intéressants.

Dans le combat principal, 2 dans 3 à finir, Kid Lyons, champion de Saint-Hyacinthe, rencontrera l'adversaire à qui il a lancé un défi la semaine dernière, Lucien Grégoire. Grâce aux démarches du *matchmaker* Duranceau, les citoyens de cette ville auront l'avantage de voir lequel de ces deux lutteurs sera le champion. Le différend qui existe entre les deux hommes va donc se régler définitivement samedi soir, alors que Kid Lyons aura à défendre son titre. C'est l'intention de Grégoire de venir demeurer à Saint-Hyacinthe, s'il réussi à triompher de Kid Lyons.

Dans la semi-finale, 60 minutes, le matchmaker Duranceau s'est assuré le consentement de John Carochia, qui aura pour adversaire son plus grand rival de l'heure, Ben Jackson.

Les 30 minutes mettront aux prises Marcel Ouimet et Roland Brousseau. Ces deux lutteurs font beaucoup parler d'eux et nul doute que cette rencontre sera très bien vue du public.

Le combat préliminaire se livrera entre Young Marquette et Henri Dufresne. (Coca-Cola), ancien champion 142 livres. Ce combat n'est pas à négliger.

—:-o-:—

OUVERTURE DU CLUB DE GOLF, LE 16 MAI

Les joueurs de golf n'ont pu encore s'en donner à coeur joie, vu le mauvais état des terrains. Ils se promettent cependant de reprendre le temps perdu, aussitôt que la terre sera suffisamment asséchée. Entre temps, ils ont sorti sacs et bâtons de leurs réduits plus ou moins poussiéreux, et ils les astiquent de leur mieux. Hommes et femmes s'en promettent, dès que la température et le sol seront suffisamment favorables. Au Club de Golf de Saint-Hyacinthe, l'ouverture aura lieu le 16 mai. On s'attend à une grande affluence, et à non moins d'enthousiasme.

—:-o-:—

LISEZ
LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

LE BASE-BALL AU PATRONAGE

Ouverture de la saison dimanche prochain.— Les amateurs de Balle molle seront aussi bien servis.— Les équipes de la Ligue.

Les ligues de Balle au Camp et de Balle Molle feront leur ouverture officielle dimanche prochain dans les vastes cours du Patronage Saint-Vincent de Paul. Une forte équipe des Saints Anges tentera de vaincre l'équipe Dollard du cercle Notre-Dame. En même temps que les joueurs de la balle au camp s'en donneront à coeur joie, l'équipe de Balle Molle de Guy Roy rencontrera l'équipe Saint-Louis.

Voici les noms des équipes de la ligue de Balle au camp et de Balle Molle:

Saint-Louis	Champlain
Saint-Hyacinthe	Cartier
Dollard	Saint-Anges
	Oasis Notre-Dame

Le R.P. Plamondon lancera la première balle, cependant que M. Yves Séguin, secrétaire des Anciens, sera au bâton.

—:-o-:—

JOS. GAGNON JOUERA POUR ST-HYACINTHE

Mérill D'Anjou, gérant de l'équipe de *base-ball* Saint-Hyacinthe, a un nouveau succès à son crédit. Après avoir obtenu la signature d'Alfie Malfara pour le Saint-Hyacinthe, il a réussi à s'assurer celle de Jos. Gagnon, de Montréal, qui s'est brillamment illustré l'an dernier avec l'équipe de Louiseville. Gagnon est un joueur de champ, sur lequel on peut fonder les plus beaux espoirs. Il est aussi redoutable au bâton, et le renfort qu'il apporte à l'équipe locale est des plus appréciables.



Le redoutable LUCIEN GREGOIRE, qui se mesurera samedi soir avec Kid Lyons, dans une rencontre de lutte où Lyons aura à défendre son titre.

La requête demandant un Aréna à Saint-Hyacinthe

Elle fut présentée dimanche dernier au maire Bouchard, par M. René Poirier, au nom de la jeunesse sportive de notre ville.

On trouvera ci-dessous le texte de la requête, portant quelque 4000 signatures, demandant la construction d'un Aréna à Saint-Hyacinthe, qui fut présentée dimanche dernier par M. René Poirier, au maire T.-D. Bouchard, au nom des sportmen de la ville. A propos de l'Aréna, on trouvera d'autres informations en première page. Voici la requête:

ATTENDU que la cité de Saint-Hyacinthe a vu sa population s'accroître considérablement en ces dernières dix années;

ATTENDU que la cité compte une jeunesse ouvrière très nombreuse et que le sport constitue à peu près le seul délassement pratique pour cette jeunesse;

ATTENDU qu'un bon nombre des villes-soeurs ont déjà organisé les sports chez elles et possèdent soit des équipes de *hockey* ou de *base-ball*, auxquelles une forte partie de la population de ces villes s'intéresse;

ATTENDU que la cité de Saint-Hyacinthe n'a aucune organisation semblable chez elle et qu'il lui est impossible d'avoir une équipe de *hockey*, parce qu'elle n'a aucun endroit convenable où le public pourrait assister aux parties;

ATTENDU que la construction d'un Aréna serait une entreprise fort populaire à Saint-Hyacinthe, parce qu'elle fournirait du travail à bon nombre de chômeurs; parce qu'elle pourrait être le centre de toutes les activités sportives de notre ville;

ATTENDU que des Arénas existent déjà dans les villes de Drummondville, Granby, Joliette, Saint-Jérôme et Valleyfield, moins importantes au point de vue de la population que Saint-Hyacinthe;

Nous soussignés, tous citoyens de Saint-Hyacinthe, demandons à Son Honneur le Maire et à messieurs les échevins de bien vouloir ordonner la construction d'un Aréna le plus tôt possible, afin que non seulement nos chômeurs puissent trouver du travail, mais qu'aussi la jeunesse et la population en général de Saint-Hyacinthe puissent avoir un local où elles pourront s'intéresser à un bon nombre d'activités sportives dans notre ville.

KID LANGLOIS EST VICTORIEUX DE SON ADVERSAIRE LOYER

A la séance de lutte de samedi dernier.— Dans les 30 minutes, Fred Bourgeois a raison d'Eugène Dion.

Plusieurs centaines de personnes se sont rendus samedi samedi soir dernier à l'Arsenal de la rue Laframboise, pour être témoins d'une magnifique séance de lutte. Dans les préliminaires, 20 minutes, Georges Loyer de Saint-Henri et Kid Langlois de Granby en sont venus aux prises et Kid Langlois est sorti victorieux.

Dans les 30 minutes, Fred Bourgeois, champion des Provinces maritimes, eut raison de son adversaire, Eugène Dion, de Granby.

Dans la semi-finale, 2 dans 3, 60 minutes, les amateurs de la lutte furent servis à souhait lorsque J.-L. Renaud, roi de la savate, terrassa son adversaire Georges Desparois. Dans la finale, Sam Chuck et Bill O'Brien ont livré un magnifique combat, et ce dernier a dû s'avouer vaincu. La foule ne dissimula cependant pas son mécontentement contre les tactiques déloyales qu'employa Sam Chuck, à son habitude pour vaincre son adversaire. On protesta fortement contre la décision de l'arbitre Sammy Mack qui accorda la victoire à Sam Chuck à la deuxième chute, après environ 12 minutes de combat.

CEDULE DE 1937

Ci-dessous la cédule de la Ligue Fédérale de base-ball, dont fait partie l'équipe de Saint-Hyacinthe, au cours de la prochaine saison:

Le	A FARNHAM	A IBERVILLE	A ACTON VALE	A ST-HYACINTHE	A BEDFORD	A CHAMBLY
FARNHAM	**Courrier**	30 mai 11 juillet	6 juin x 27 juin	2 mai 1 août	23 mai 13 juin x	20 juin 4 juillet x
IBERVILLE	13 juin 27 juin x	**vous**	23 mai 25 juillet	20 juin 4 juillet x	2 mai 1 août	9 mai 6 juin x
ACTON VALE	9 mai 18 juillet	6 juin 13 juin x	**renseigne**	30 mai 27 juin x	20 juin 4 juillet x	2 mai 1 août
ST-HYACINTHE	20 juin x 4 juillet	16 mai 11 juillet	13 juin 11 juillet	**sur**	27 juin 6 juin x	23 mai 25 juillet
BEDFORD	6 juin 25 juillet	20 juin x 4 juillet	16 mai 11 juillet x	9 mai 18 juillet	**les**	13 juin 27 juin x
CHAMBLY	16 mai 11 juillet x	27 juin 18 juillet	4 juillet 20 juin x	6 juin 13 juin x	30 mai 11 juillet	**sports**

x—Parties du soir

L'EQUIPE DE CHAMBLY INFLIGE UNE DEFAITE A CELLE D'ACTON VALE

ACTON VALE, 5.—D.N.C.— Acton Vale a inauguré sa saison de *base-ball*, dans la Ligue Fédérale, à Chambly, dimanche dernier. Le pointage fut de 9 à 3, en faveur du Chambly. Henri Turcotte et Fred Scharmel, lanceurs de l'équipe d'Acton Vale, ont été touchés pour 11 *hits*, tandis que les frappeurs locaux en prirent neuf sur les balles du jeune Paul Calvert. Dagenais a été le gros canon de l'équipe Chambly, avec 3 hits à son crédit; René Plasse et Henri Turcotte, pour Acton Vale, obtinrent chacun deux hits, ce dernier se payant le luxe d'un deux-buts et d'un trois-buts. Le jeune Gabriel Meunier, 17 ans, fut solide au 3ème but, en plus d'obtenir un *hit-score* par manche.

		Pts	H	E
Chambly:	0 0 0 3 3 1	110	9	1
Acton Vale	0 0 0 1 1 0	100	3	5

Les joueurs d'Acton Vale se mesureront dimanche prochain avec leurs redoutables confrères du Farnham. Ils sont confiants de remporter toutes les palmes. Mais qui dira ce que réserve l'avenir?

—:-o-:—

PRATIQUES CHEZ LES JOUEURS DE CROQUET

Les amateurs de croquet ne sont pas plus en retard que ceux d'autres sports, si l'on en juge par l'activité qui se déploie au Club des Marchands, à l'arrière du Palais de Justice. Le terrain est en bonne condition et les joueurs, un peu rouillés par les mois d'hiver, essayent de recouvrer leur habileté de jadis. Toute la journée de dimanche dernier, les experts et leurs émules ont pratiqué avec l'ardeur qui sied en un beau jour de printemps, en vue des tournois de la saison qui s'amène.

LA LIGUE DE BALLE MOLLE OUVRE SA SAISON DIMANCHE

Les amateurs de Balle-Molle ne seront pas négligés cette année, si l'on en juge par la grande activité qui règne actuellement dans la préparation des différentes joutes qui seront au programme pour la saison 1937.

L'ouverture officielle aura lieu dimanche après la grand'messe sur le terrain de la balance publique au quartier No. 1, alors que l'équipe de l'Hôtel-Ottawa, champion depuis deux années consécutives rencontrera l'équipe des Jeunes Gens du Christ-Roi. Dans l'après-midi, immédiatement après la joute de base-ball, sur le terrain de la Gotham, l'équipe de l'Hôtel Ottawa rencontrera une des meilleures équipes de la Ligue Nationale, de Montréal, et finalement lundi soir, à 7 heures, sur le terrain du Collège du Sacré-Coeur, l'équipe de la Gotham en viendra aux prises avec l'équipe de la Donahue. Voici les noms des différentes équipes qui font partie de la Ligue de Balle Molle de Saint-Hyacinthe:

Hôtel Ottawa	Gotham
Donahue	Penman
M. O. David	Christ-Roi

Nous publierons la semaine prochaine, la cédule des différentes joutes pour la saison 1937.

—:-o-:—

L'EQUIPE DE BEDFORD JOUERA ICI DIMANCHE

La partie de balle de dimanche prochain, au Sacré-Coeur, se jouera entre les équipes de Saint-Hyacinthe et de Bedford. Il va sans dire que les fervents se rendront en nombre pour donner leur appui aux amis de l'équipe locale, sans oublier la courtoisie de mise à l'endroit des visiteurs.





— NOTES LOCALES —

Le montant des primes d'assurance-feu payé dans la prov. de Québec

Chiffres comparatifs de 1935 et 1936.— La Mutuelle du Commerce, de Saint-Hyacinthe, se classe seconde sur une soixantaine des principales compagnies du pays, en 1936.

PRIMES PERÇUES: $289.885.

Le montant des primes d'assurance-feu payé dans la province de Québec, au cours de l'année 1936, fut de $10.118.-747. Comparativement à l'année 1935, il y a baisse de quelque $50.000. Les primes payées en 1935 atteignaient le chiffre de $10.469.023. Tous ces chiffres et détails sont officiels, provenant du département fédéral des assurances, à Ottawa. Quelque soixante compagnies touchèrent des primes d'au moins $50.-000. Il est intéressant de noter que la *Mutuelle du Commerce*, compagnie d'assurance contre l'incendie, de Saint-Hyacinthe, s'est classée seconde parmi les soixante premières, avec un chiffre de $289.885. Cela nous donne une idée de l'importance de cette compagnie locale, que de nombreuses gens chez nous ne connaissent pas à son mérite, et qu'ils sont parfois portés à sous-estimer. Celle qui arrive en tête de liste est la *Royal*, avec un chiffre de $392.609. On trouvera ci-après la liste des principales compagnies faisant affaires dans le Dominion, avec le chiffre des primes perçues par chacune, en 1936 et 1935:

	Primes perçues Net	Primes perçues Net
Royal	$392,609	$441,772
Mutuelle du Commerce	289,885	310,282
Nationale de Paris	275,365	303,504
Home of New York	272,538	277,149
Guardian of England	252,736	292,570
Liv. & Lon. & Globe	246,025	281,053
Fire of Canada	219,839	220,376
North Brit. & Mercantile	209,632	218,859
Phoenix of London	204,248	217,217
London & Lancashire	203,145	226,379
Employers Liability	179,004	186,213
Foncière	161,242	154,432
Prudential	152,136	174,942
Union de Paris	142,507	99,257
Commercial Union	139,357	136,960
Provincial	132,797	136,635
North America	128,379	153,268
Sun	127,653	119,744
American Equitable	125,424	156,558
New York Fire	123,575	138,925
Atlas	123,561	123,351
Queen	123,558	138,667
Hartford	122,260	117,268
Great American	113,357	124,699
Northern	106,802	120,285
Norwich Union	104,348	111,086
Royal Exchange	100,197	110,021
Alliance of London	98,970	116,201
Continental of N. Y.	97,510	101,173
Providence de Paris	96,540	81,579
General of America	94,591	111,502
Halifax	91,548	126,041
Western	85,051	92,760
Scottish Union	81,641	75,999
American Reserve	79,159	58,970
London Assurance	71,490	71,042
Canadian General	69,516	31,587
American Home Fire	69,208	88,805
Rhode Island	67,488	75,601
Travelers Fire	66,671	67,430
General of Perth	65,313	49,523
Aetna	65,311	66,300
Merchants & Manufacturers	65,008	69,398
Générale de Paris	62,562	60,150
Sussex	62,161	59,533
Fidelity Phenix	61,429	64,155
Pacific Fire	57,042	73,331
Yorkshire	56,387	72,014
Phenix de Paris	56,281	61,761
Firemen's of Newark	56,008	64,076
New Hampshire	55,460	80,888
Firemen's Fund	55,068	52,007
Liverpool-Manitoba	54,725	61,323
Baloise	53,940	53,384
Cornhill	53,277	68,246
Springfield	52,784	55,237
Acadia	51,546	52,410
Union of London	51,406	50,659

CONSERVONS NOTRE HERITAGE FRANÇAIS

Conférence avec cinématographie, jeudi, le 13 mai 1937, à 8 hres p.m., au Patronage Saint-Vincent-de-Paul. Sujet traité: *Le beau visage de notre pays.* Conférencier, M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières, initiateur et apôtre de l'histoire régionale.

Cinéma: a) La Mauricie; b) La vallée du Richelieu et du Yamaska; c) La région Nicolétaine; d) Films de pêche et de chasse au kodak.

Chers concitoyens et concitoyennes, la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe vous invite gracieusement à cette conférence (entrée gratuite) afin de découvrir le beau visage de notre patrie, afin d'aimer davantage la région que nous habitons et qui nous a vus naître. Pour nous préparer au deuxième congrès de la langue française, saisissons cette occasion gratuite d'un moyen garanti d'augmenter notre patriotisme. Nous comptons que chacun de ceux qui composent notre population, prêtres, religieux, femmes, hommes, étudiants, etc. nous honoreront de leur présence, afin d'assurer un immense succès au mouvement patriotique d'éveiller et de vivifier en nous l'esprit français au Canada français.

———:-o-:———

L'INHUMATION

L'inhumation des corps gardés dans les charniers de nos deux cimetières, de la cathédrale et de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, a eu lieu cette semaine, lundi, mardi et mercredi.

AU CONSEIL

3 mai 1937

Procès verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville le lundi, 3 mai 1937, à 8 hres du soir selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents MM. les échevins Guillet, Picard, Larchevêque, Létourneau, Chabot, Sylvestre formant quorum, sous la présidence de M. l'échevin Guillet, maire suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Le greffier dépose sur la table du conseil une copie de l'avis public qu'il a donné du dépôt de la liste des électeurs municipaux qu'il a préparée.

Le conseil prend connaissance d'un rapport du secrétaire de la Commsision d'Assistance municipale, M. Conrad Morin, l'avisant qu'une somme de $901.-60 a été reçue du gouvernement de cette province en paiement des partis contributives des gouvernements fédéral et provincial pour travaux de chômage exécutés en février dernier.

Un rapport de l'assistance directe aux pauvres fournie le 1er janvier dernier est déposé aux archives.

Les rapports suivants sont mis sur la table du conseil et déposés aux archives: Dépt. de l'électricité pour avril 1937; Cour du Recorder pour avril.

Une lettre circulaire du ministère de l'Agriculture concernant la destruction des mauvaises herbes est également aux archives.

Une offre de service comme constable de M. André Rousseau de Ste-Rosalie est lue et mise au dossier des demandes d'emploi.

Sur proposition de l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Sylvestre, il est résolu que l'ingénieur soit autorisé d'enlever un arbre rue Du Palais, selon qu'en fait la demande, Mme Joseph Désautels.

Pour se rendre à la demande de la majorité des propriétaires de la rue Morison qui ont présenté une requête dans ce sens, l'échevin Picard appuyé par l'échevin Larchevêque propose et il est résolu que le pavage permanent en ciment de la rue Morison, de Laframboise à Bourdages, sur une largeur de 32 pieds, soit décrété, et fasse partie des travaux qui seront ordonnés au prochain règlement d'emprûnt.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de M. Casimir Dessaulles, C.R. au sujet de terrains qui appartiendraient à la succession de feu le sénateur Dessaulles, et qui sont situés au quartier Un sur l'ancien domaine seigneurial. Le greffier est chargé de demander au représentant de cette succession quels sont les lots et terrains qui lui appartiennent, et pour quel prix et conditions elle serait disposée de les céder à la ville, cette dernière ne s'engageant pas cependant à s'en porter acquéreur.

Lu une lettre de M. I. Sinray demandtn que la licence de chiffonnier et de bric-à-brac soit portée de $10. à $25.00.

L'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

No. 505.— Règlement amendant le règlement des taxes et tarifs, No 472 à l'effet d'augmenter le coût de la licence des chiffonniers.

La requête de la maison Duclos et Payan, pour fermeture de l'extrémité est de la rue William, produite en juin dernier, ainsi qu'une autre requête des propriétaires voisins, s'opposant à cette demande, sont de nouveau présentées au conseil. L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Létourneau et il est résolu que vu l'opposition faite à la demande de Duclos et Payan par les résidents du voisinage, le conseil ne peut se rendre à sa demande.

Pour faire suite à une demande d'octroi faite par le Régiment de St-Hyacinthe pour lui aider à solder les frais de la démonstration qu'il fera le 12 mai prochain, à l'occasion des fêtes du couronnement, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Larchevêque, et il est résolu qu'un octroi de $100.00 soit voté au Régiment de Saint-Hyacinthe aux fins de sa requête.

L'échevin Larchevêque propose, appuyé par l'échevin Chabot, et il est résolu que, comme l'an dernier l'entretien du parc à la Porte des Maires soit donné à M. Damase Maynard pour le prix de $75.00 pour la prochaine saison d'été.

Le conseil prend connaissance d'un rapport de l'ingénieur sur le coût des divers travaux travaux qui pourraient faire le sujet d'un règlement d'emprunt.

L'échevin Picard donne avis qu'à la prochaine séance il proposera, sujet cependant à revision du montant d'emprûnt y mentionné l'adoption du règlement suivant:

No. 506.— Réglement décrétant des travaux d'améliorations au service des eaux, la confection de pavages et de trottoirs, l'élection d'égoûts et l'installation de conduite d'eau et ordonnant un emprûnt de $175.00.

Attendu que les propriétaires de terrains situés ur la rue Moreau ont pris des permis de construction pour l'érection de maisons sur les lots riverains de cette dite rue;

Attendu que ces contribuables paraissent justifiables de demander à la ville de faire dans cette dite rue, et ce dans le plus court délai possible, l'installation d'un système d'égoût leur permettant de drainer les habitations qu'ils se proposent de construire incessamment:

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement suivant:

No 504.— Règlement décrétant la construction d'un égoût sur la rue Moreau à partir de la rue Papineau en gagnant vers le nord.

Sur la proposition de l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Létourneau, la Compagnie des Taxis Modernes est autorisée, moyennant le paiement d'un loyer annuel de $10.00 à parquer pas plus de 3 automobiles sur le côté nord-est de la rue Mondor entre Cascades et St-Antoine.

La demande du Syndicat Professionnel des Travailleurs en construction d'approuver une nouvelle échelle des salaires, qui avait été produite à la dernière séance est de nouveau soumise au conseil. L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Picard, et le conseil décide d'approuver cette nouvelle échelle des salaires dans les métiers de la construction, et autorise le pro-maire Guillet, en l'absence du maire Bouchard, à signer au nom de la cité la formule du nouveau contrat.

Pour faire suite à la demande de la ligue de Balle Molle produite à la dernière séance, l'échevin Larchevêque propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est résolu qu'une somme n'excédant pas $100. soit mise à la disposition du comité des parcs pour exécuter place du Marché à foin certains travaux et améliorations qui rendront ce terrain pratique aux exhibitions sportives qui y seront données.

L'échevin Larchevêque, président du comité des parcs, dépose le rapport que ce comité a préparé à la suite de la requête des Ligues du Sacré-Coeur concernant la règlementation de la piscine municipale. Ce rapport est unanimement approuvé sur la déposition de l'échevin Larchevêque appuyé par l'échevin Sylvestre.

L'échevin Larchevêque propose, appuyé par l'échevin Sylvestre et il est résolu que la résolution du 20 mai 1931 concernant la règlementation de la piscine soit remplacée par la suivante:

Règlement du bain de natation

Ouverture.— La piscine sera ouverte, l'avant-midi tous les jours de 9 hres à midi, à l'exception du dimanche. L'après-midi de 2 hres 30 à 6 hres. Le soir de 7 hres 30 à 10 hres.

Heures gratuites.— Lundi mercredi, samedi admission gratuite pour les garçons en dessous de 16 ans, durant l'avant-midi seulement de 9 hres à midi.

Mardi et jeudi, admission gratuite des fillettes, de 9 hres à midi. Les mères ou personnes accompagnant les fillettes devront payer 15 sous.

Surveillance.— La piscine sera sous la surveillance d'un officier municipal qui en fera l'ouverture et la fermeture aux heures indiquées. Un homme et une femme feront la surveillance de l'intérieur du pavillon.

Il est défendu à qui que ce soit de flâner ou de s'attarder à l'extérieur de la piscine, sans raison légitime.

Les gardiens devront en outre voir à ce que les baigneurs évitent tout acte ou tout propos indécents.

Le personnel en charge aura toute autorité pour faire observer, tant à la piscine, au pavillon et aux alentours, l'ordre et la discipline.

Les dames devront porter des brassières et des costumes en laine, convenables.

Sur la recommandation du trésorier, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Picard, et il est résolu que la cité achète à 101, $2000.00 d'obligations de la ville de Hull échéant en 1953, à même les argents qu'elle est tenue de déposer dans son fonds d'amortissement.

Une requête pour la construction d'un Aréna, signé par un grand nombre de citoyens de cette ville, est déposée sur la table du conseil. Ce dernier approuve à l'unanimité le principe de ce projet et réfère au comité des parcs l'étude de cette question, ce dernier devant s'entendre au préalable avec le bureau de direction de l'exposition.

L'entretien et la plantation de fleurs au parc Côté et dans les corbeilles des autres parcs est octroyé à M. Henri Vermeersch aux conditions de l'an passé, sur la proposition de l'échevin Larchevêque, appuyé par l'échevin Létourneau.

Sur la proposition de l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Sylvestre, il est résolu que le délai de résidence requis pour l'obtention de la carte d'identité soit fixé pour l'avenir au 5 mai 1936.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Létourneau, et il est résolu que la liste des comptes produits par le trésorier et recommandée par le comité des finances soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.
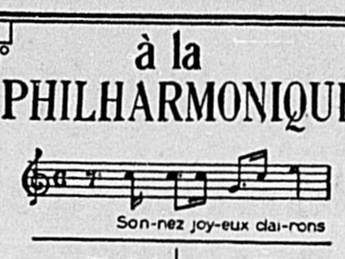
———:-o-:———

A LA GOODYEAR

On annonce que plus de 300 employés de la *Goodyear Cotton Co.*, de cette ville, jouiront cette année de vacances payées.

—Ont reçu leur insigne pour dix ans de services: département des cardes: M. Arthur Guilbault; département des métiers à filer: MM. Léonel Bouchard et Albert Pineault.

MUSIQUE à la PHILHARMONIQUE EDUCATION



GAITE SPORT

Tout est bien tranquille à la Société Philharmonique durant la saison d'été, mais les membres du club sont toujours bienvenus. Il ne faut pas oublier que le club Philharmonique n'est pas seulement le refuge de quelques musiciens qui aiment à donner un peu de leur vie à la musique et se rendre le témoigage qu'ils font un peu la renommée de leur ville.

Le club Philharmonique est un club social des plus distingués où l'on peut trouver tous les amusements qui conviennent à des gens sérieux et pour lesquels une trop grande activité serait dommageable: billard, échecs, dames, cartes et autres jeux des plus divers.

Le club reçoit tous les journaux et les principaux quotidiens de Montréal. Le magnifique périodique, l'*Illustration* de France est toujours à la disposition des membres.

L'éclairage vient d'être renouvelé et est tout pimpant de clarté et de modernisme. Une sommaire toilette sera donnée par toutes les salles et le conseil d'administration sera fier de faire connaître à toute la population les avantages qu'ont les membres de la Société. Il ne faut pas oublier que la Philharmonique n'est pas une institution particulière, mais est partie de la vie locale, et la chose de tout le monde.

Nous faisons un appel à tous les citoyens de s'occuper un peu plus sérieusement de leur fanfare. La saison des concerts est à la veille d'être inaugurée: nous comptons sur des assistances nombreuses à nos concerts et des applaudissements enthousiastes pour les musiciens. Faites vous un devoir, lorsque la chose est possible, d'accompagner votre fanfare dans ses voyages vers les autres villes. Sherbrooke fêtera le centenaire de sa fondation cet été: visitez la Reine des Cantons de l'Est en même temps que votre fanfare.

Nous demandons à ceux que la musique intéresse plus particulièrement de ne pas craindre de faire des suggestions, soit par la voix des journaux, soit en communiquant avec les membres de la direction.

Nous nous sommes imposé le devoir de donner toutes les semaines quelques notes aux journaux pour vous faire aimer mieux votre fanfare et nous serons heureux de recevoir les commentaires que vous adresserez au secrétaire de la Société.

Civeng.

VIANDES FUMÉES



de HOVEY

SAINDOUX de HOVEY

- Il est homogénéisé.
- On le prépare en chaudrons ouverts.
- On en enlève l'excès d'humidité.
- 12% plus de saindoux à la livre.
- Il a meilleure saveur.
- Meilleurs résultats dans la cuisson.

Insistez pour avoir la marque HOVEY chez votre marchand.

HOVEY PACKING CO. Ltd.
SHERBROOKE, P. Q.

Epargnez de l'argent en peinturant



Rajeunissez cette année votre maison avec les peintures C.I.L. — Elles durent plus longtemps et préviennent des réparations coûteuses dans l'avenir. — Vous jouirez pleinement d'une maison propre et attrayante. — N'attendez pas, choisissez dès maintenant les couleurs qui vous plaisent dans notre assortiment considérable.

Vendues par

H. LETOURNEAU, 265, rue Cascades

H. Messier & Fils — rue Cascades
J.-A. Brodeur — St-Simon
Ovide Poulin — La Providence
Ad. Mongeau — Bourg-Joli
Ad. Dragon — St-Pie
Léo Jodoin — St-Damase

(9 JUILLET

Les beaux jours sont arrivés

Notre magasin vous suggère pour le printemps les derniers modèles, les coupes les plus nouvelles

Voyez, avant d'acheter ailleurs, notre assortiment de complets et paletots

Complets à devant simple ou croisé, paletots à manches ordinaires ou *raglan*.

Tout ce qui entre dans la garde-robe d'un homme ou d'un garçonnet.

Paletots à partir de $7.50 Complets à partir de $9.95

Chapeaux et casquettes, chemises, cravates, gants, etc.

Qui achète bien achète à la

MAISON ADOLPHE

211, RUE CASCADES
Tél. 405j
SAINT-HYACINTHE



Voyez du pays



LE JOUR DU COURONNEMENT

TARIF SPÉCIAL

ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart.



Départ à

L'ALLER: en tout temps mardi, 11 mai, jusqu'à 2 h. p.m. heure solaire mercredi, 12 mai.

RETOUR: départ du point d'arrivée jusqu'à minuit, heure solaire, jeudi, 13 mai, 1937.

Pour tout renseignement s'adresser aux agents

CANADIEN NATIONAL

LA VIE AGRICOLE

Nos coopératives locales

Les cultivateurs doivent tendre de plus en plus à vendre par l'entremise des coopératives.— Il en résulte pour eux de meilleurs prix.— Les prix des grands marchés à la disposition de tous.

Pourquoi, la vente coopérative de nos produits agricoles, et notamment de nos animaux vivants, se recommande-t-elle pour un cultivateur de préférence à tout autre système de vente?

Parce que:

1.— Les prix de nos grands marchés, marchés domestiques ou marchés d'exportation, sont mis à la portée de chacun.

2.— Le groupement des expéditions permet de réduire à un minimum les frais de transport, de manipulation et vente.

3.— La coopérative locale, par ses relations avec la Centrale, offre une garantie absolue de paiement, appuyée par le gouvernement fédéral.

4.— Les profits, et quels profits parfois, des intermédiaires inutiles sont complètement éliminés à l'avantage des producteurs dont les retours sont d'autant plus élevés.

5.— Des vendeurs avertis et parfaitement au courant de toutes les phases de la vente et du commerce sont à la disposition des producteurs, en sorte que leurs intérêts sont protégés par des hommes pour le moins aussi compétents que le sont les acheteurs de nos grandes maisons de salaison.

6.— La coopérative fournit un service régulier et sûr de renseignements sur les marchés: prix en cours, conditions générales, commentaires et pronostics, toutes choses que le petit commerce cherche toujours à cacher aux cultivateurs.

7.— Chaque animal est vendu sur classification et est payé suivant sa valeur propre. Le bon producteur reçoit un prix proportionné à la valeur de son sujet.

Ces multiples avantages sont mis à la portée de chaque cultivateur par sa coopérative locale.

La coopérative locale, par son affiliation avec la Coopérative Centrale, la Coopérative Fédérée dans le cas, jouit de tous les avantages, relations, renseignements, expérience, moyens d'action, voire le crédit de l'organisme central, et en fait bénéficier chacun de ses membres.

Mais la coopérative est un peu comme un outil qui ne vaut qu'en tant qu'on s'en sert, et dont l'utilité s'accroît en proportion de l'usage qu'on en fait.

Alfred SAVOIE

Les parquets d'élevage doivent être propres pour le bien du bétail

La propreté est essentielle, chez les éleveurs de bestiaux.— Propreté est condition de bonne santé.— Un animal en bonne santé s'engraisse plus rapidement.

GUERRE AUX PARASITES

Le maintien du troupeau en bonen santé est assurément l'une des précautions les plus essentielles dans la bonne exploitation des porcs. Le porc peut produire plus de viande par cent livres de nourriture que tout autre animal de la ferme, à condition qu'il soit en bonne santé. Malheureusement, les cochons sont exposés à un grand nombre de maladies, dont quelques-unes se propagent rapidement dans le troupeau et causent une forte mortalité ,si l'on ne prend pas des mesures rigoureuses pour les prévenir et les enrayer. La maladie, plus peut-être que tout autre facteur, est la cause du grand nombre de porcs mal engraissés, trop vieux et de pauvre qualité que l'on amène sur le marché tous les ans

La propreté, qui crée un bon état sanitaire, est encore le meilleur moyen de prévenir la maladie; c'est aussi le plus économique de tous. Les maladies sont souvent contractées, de même que le parasitisme, dans le parquet, où les petits naissent. Ceci nous montre que l'une des précautions essentielles est de nettoyer et de récurer parfaitement, à intervalles réguliers, le parquet ou la loge où la mise-bas doit se faire. A la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, avant de placer les truies dans le logement où elles doivent mettre bas, nous lavons tout le bâtiment à fond avec une forte solution d'eau bouillante et de lessive dans la proportion d'une livre de lessive pour trente gallons d'eau. Ce lavage avec une solution d'eau chaude et de lessive est le meilleur moyen d'extirper les vers des bâtiments; on sait que ces vers peuvent rester en vie pendant cinq ans et même plus longtemps et que seule, la chaleur peut les détruire. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'il faut que ce travail soit fait parfaitement. Si l'on néglige des fentes ou des coins, on aura perdu son temps et sa peine. Juste avant de mettre la truie dans la loge qui vient d'être nettoyée, brossez-la soigneusement, surtout autour du pis, avec de l'eau chaude savonneuse et une brosse raide pour enlever tous les oeufs de vers qui pourraient adhérer aux poils.

Le lavage de la loge ou du parquet de mise-bas avec de l'eau chaude additionnée de lessive non seulement détruit les oeufs de toutes les espèces de vers mais aussi tous les germes de maladies. Il suffit de cette simple précaution pour sauver la vie de bien des porcs et prévenir les pertes de nourriture causées par l'élevage de porcs rabougris.

H.E. Wilson,

Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

———:-o-:———

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Avec anxiété des détenteurs à se départir des arrivages de beurre frais qui excèdent actuellement la demande, une forte pression de vente s'est continuée et cette dernière a contribué à faire fléchir davantage les prix.

Au cours de l'avant-midi, le 3 mai, au gros, le No. 1 pasteurisé était offert à des prix variant de 22⅝c à 23c la livre.

FROMAGE (frais)

La demande est active aux prix actuels de 13¼c à 13½c la livre.

Comment combattre la mosaique du tabac

Les germes de cette maladie, dans la terre ou les déchets de tabac infestés, peuvent résister aux rigueurs de l'hiver et conserver leur virulence.

L'ASSOLEMENT, TOUS LES DEUX ANS

La mosaïque du tabac est une maladie qui a fait des progrès constants ces dernières années, à tel point qu'on la considère aujourd'hui comme l'un des plus grands fléaux de la récolte. On ne savait pas au juste jusqu'à ces derniers temps comment le virus qui la cause hiverne. On savait qu'il y avait deux sources possibles d'infection: le terreau des couches et la terre du champ même. Pour se renseigner exactement sur les conditions d'hivernement, le laboratoire fénéral de pathologie végétale, du Service de la Botanique, à St-Catharines, et les Stations expérimentales fédérales de Harrow et de Delhi, ont entrepris des expériences en coopération.

On a constaté en premier lieu que les germes de la mosaïque qui se trouvent dans les déchets de tabac infectés ou dans la terre des plantations peuvent fort bien résister aux rigueurs d'un hiver et conserver toute leur virulence. Lorsque le printemps suivant, on plante du tabac dans les endroits du champ où se trouvent encore des déchets infectés de la récolte de l'année précédente, les jeunes plantes venant en contact avec ces déchets contractent aisément la maladie. Des essais d'assolement sur sol infecté aux différentes stations expérimentales ont fourni les renseignements importants que voici au sujet de la longueur du temps pendant laquelle la maladie peut subsister dans le sol.

Tabac venant après du tabac: 29 p.c. de mosaïque à Delhi, Ont.; 28 p.c. à Harrow, Ont.; 60 p.c. à St-Césaire, P.Q.; 17 p.c. à St. Catharines, Ont.

Tabac venant après du seigle: 1 p.c. de mosaïque à Delhi Ont.; 1 p.c. à Harrow, Ont.; 1.5 p.c. à St-Césaire, P.Q.; 1.7 p.c. à St. Catharines, Ont.

On voit d'après ces chiffres que la mosaïque peut rester en vie tout l'hiver et réinfecter la récolte de l'année suivante dans le même champ, mais que l'on peut l'éviter en pratiquant un assolement de deux ans, où du tabac vient après du seigle (une récolte résistante à la mosaïque) En d'autres termes la maladie peut survivre à un hiver; mais non à deux. Les semis de laboratoire conduits à St. Catharines ont confirmé ces résultats. Lorsqu'on mettait dans la terre des déchets infectés de la maladie et qu'on les examinait tous les mois par la suite pour trouver combien de temps la maladie peut rester en vie, on constatait que lorsque la terre était tenue humide de façon plus ou moins continue, la mosaïque se maintenait pendant huit mois (un temps bien suffisant pour infecter une deuxième récolte de tabac), après quoi sa vitalité diminuait graduellement. On a constaté également que la maladie vit beaucoup moins longtemps dans le sol lorsqu'elle est ajoutée à la terre sous forme liquide et beaucoup plus longtemps lorsqu'elle est ajoutée sous forme de morceaux séchés de feuilles, de tiges ou de racines infectées. Les tissus de racines malades sont un agent important de conservation de la maladie en hiver. Chaque mois pendant l'hiver on a apporté au laboratoire des racines de plantes que l'on savait être infectées l'été précédent et on les éprouvait pour la maladie, et chaque fois on a constaté que la mosaïque restait en vie dans ces racines jusqu'au mois de juillet suivant, après quoi elle disparaissait graduellement.

Nous avons conclu de ces expériences que les tissus de plantes infectées sont l'agent principal de conservation de la mosaïque en hiver. Puisqu'il en est ainsi et puisque la maladie peut subsister une année dans le sol mais non pas deux, il est évident qu'on peut la prévenir dans une large mesure en pratiquant un assolement de deux ans, où la récolte intermédiaire est une céréale ou une autre récolte de ce genre, non attaquée par la mosaïque.

LES BENEFICES POSSIBLES EN AVICULTURE

Ce que révèle la comptabilité de 465 basse-cours sous observation.— Profit de $1.65 par poule.— D'une population avicole de 50.000 sujets.

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun de faire connaître au public quelques chiffres documentaires extraits d'un rapport spécial sur l'aviculture.

Il s'agit du résultat des opérations de nombreuses basses-cours établissant les bénéfices réalisables par l'exploitation rationnelle d'un poulailler sur la ferme. Les chiffres démontrent que les cultivateurs s'adonnant sérieusement à l'élevage des volailles trouvent dans cette occupation non seulement une compensation raisonnable pour les travaux et l'attention qu'elle réclame, mais que, compte tenu de la mise de fonds requise, cette branche importante de l'agriculture constitue, bon an mal an, l'une des sources de profits les plus certaines de l'exploitation d'une ferme.

Les 465 basses-cours observées sont disséminées dans tous les districts agronomiques de la province. Elles sont exploitées dans des conditions ordinaires et sont la propriété d'aviculteurs débutants organisés en cercles avicoles. Le ministère de l'Agriculture fournit à chaque exploitant un livre de comptabilité dans lequel celui-ci est tenu d'enregistrer recettes et dépenses quotidiennes se rapportant au poulailler. L'aviculteur fournit en plus un état de son inventaire au début et au terme de l'année. C'est de la compilation de ces bilans que proviennent les chiffrres pour l'année 1936.

Sur 465 poulaillers, 450 ont rapporté des bénéfices dont la somme moyenne s'élève à $183-56 par exploitation. Quinze bases-cours ont enregistré un déficit attribuable, en majeure partie, à des causes extraordinaires, telles que vol, accident ou maladie du propriétaire. Le bénéfice par poule est de $1.65, tandis que la population moyenne d'un poulailler est de 111 poules et celle des poussins élevés s'élève à 320 unités.

Ces chiffres font état d'un intérêt de 5% sur le capital placé. On porte également au compte de profits et pertes 5% pour la dépréciation des constructions et du matériel d'exploitation.

Du fait que ces chiffres sont fournis mensuellement, sous la signature d'aviculteurs résidant dans toutes les parties de la province, qu'ils couvrent les opérations de basses-cours représentant une population de 50,000 poules près, ils nous semblent constituer une documentation très utile et non équivoque quant aux chances de succès à attendre d'une entreprise avicole bien conduite.

Les membres des cercles avicoles tiennent cette comptabilité qui leur permet de mieux diriger leur entreprise; mais, ce qui prouve davantage l'utilité d'une bonne comptabilité c'est que les éleveurs ayant déjà appartenu à ces cercles réclament encore le livre de comptabilité avicole.

DERNIERS PRIX DU MARCHE

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, le 3 mai 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants	
Porc à bacon (Select) 190 à 230 lbs	9.25
Prime de $1.00	
Porc à bacon 180 à 230 lbs.	9.25
Porc à boucherie 160 à 240 lbs.	8.75
Porc léger 120 à 160 lbs.	8.25
Porc lourd 240 à 270 lbs.	8.75
Extra lourd 270 lbs ou plus.	8.25
Truie	6.00 à 6.75
Vaches	
Choix	5.25 à 5.50
Bonne	4.75 à 5.00
Moyenne	4.25 à 4.50
Commune	3.00 à 3.50
Très commune	2.00 à 2.25
Veaux de lait	
Choix	6.50 à 7.00
Bon	5.50 à 6.00
Moyen	5.00 à 5.50
Commun	4.00 à 4.50
Veaux de champ	
Bon	2.75 à 3.00
Commun	2.25 à 2.50
Agneaux du printemps	
Choix, chacun	$7.00 ch.
	Par tête
Nourris	10.00 à 10.50
Non castrés	9.00 à 9.50
Commun	6.00 à 7.00
Moutons	
Bon	4.50 à 5.00
Commun	3.00 à 3.50
Bouvillons	
Choix	7.75 à 8.00
Bon	7.00 à 7.50
Moyen	6.50 à 7.00
Commun	5.00 à 5.50
Commun léger	4.50 à 5.00
Taureaux	
Choix	4.75 à 5.00
Bon	4.25 à 4.50
Moyen	3.75 à 4.00
Commun	3.00 à 3.50
Taures	
Choix	6.00 à 6.50
Bonne	5.50 à 6.00
Moyenne	5.00 à 5.50
Commune	3.50 à 4.00

COMMENT EMPLOYER ENGRAIS CHIMIQUES

Le Conseil provincial des Engrais Chimiques, formé de techniciens qui étudient d'une façon particulière les problèmes de la fertilisation du sol, publie tous les ans une circulaire contenant les renseignements relatifs aux engrais nécessaires aux différentes récoltes.

Les cultivateurs peuvent dès maintenant se procurer gratuitement ce feuillet bilingue intitulé: "Recommandations du Conseil provincial des Engrais Chimiques pour l'année 1937" en s'adressant à la section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

On y trouvera des suggestions très utiles sur le choix des formules d'engrais et les quantités à épandre sur les sols de différentes natures propres aux cultures suivantes: céréales, pommes de terre, tabac, vergers, légumes divers, petits fruits, etc.

———:-o-:———

LE MARCHE DE LA POMME DE TERRE

Les quantités de patates en track aux points d'expédition sont presque toutes vendues et le marché est plus haut à cause du mauvais état des chemins. Les marchés américains avaient été un peu plus fermes, mais aujourd'hui ils sont redevenus plus faibles. Les prix dépendront de l'état des chemins et aussitôt que ceux-ci seront passables les prix subiront une baisse marquée.

Les marchands paient les prix suivants, au char, livré à Montréal: Québec No 1, 80 lbs $0.80 à $0.85; No 2, 80 lbs .70 à .80; Nouveau Brunswick No 1. 80 lbs, .85 à .90; Ile du Prince Edouard, No. 1 80 lbs $1.05.

Le bateau Gaspésia arrive cette semaine avec 8,000 sacs de patates et le Fleurus en décharge 3,000 sacs actuellement.

Poussins P.R.B.
certifiés
Provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang. Ces troupeaux sont accouplés à des cochets R.O.P.
Demandez nos prix
Couvoir Coopératif
ST-ANTOINE DE VERCHERES
THOS. MARCHESSAULT,
Gérant.

PRIX REDUITS
Jour du
COURONNEMENT
Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis
Tarif SIMPLE PLUS 25% pour billets d'aller et retour
Aller - départ à partir de mardi, 11 mai, jusqu'à 2.00 p. m. mercredi, 12 mai 1937.
Retour - départ, jusqu'au dernier train du jeudi 13 mai 1937.
MINIMUM des PRIX REDUITS-25c
Renseignements supplémentaires de tout agent du
Pacifique Canadien

EXCURSIONS
A Bon Marché
A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN
Départs:
Tous les jours du 21 au 31 mai.
Limite de retour : 45 jours.
ENVIRON
UN SOU DU MILLE
en wagons ordinaires seulement.
USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS
Billets d'excursion aussi en vente, valables dans :
(a) wagons-lits touristes à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.
ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill., ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.
ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest ; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.
Renseignements complets des agents du
Pacifique Canadien

Vous trouverez des pneus de
TOUTE DIMENSIONS
ET DE
TOUT PRIX
sous le drapeau **GOODYEAR**



● Nous sommes les quartiers généraux des pneus! Il n'y a pas un besoin de pneus auquel nous ne puissions répondre. Nous pouvons vous donner exactement le pneu que vous voulez — et *qu'il vous faut* — pour avoir le plus grand nombre de milles sûrs et confortables pour chaque dollar que vous dépensez sur des pneus.

Il y a un pneu Goodyear pour tout besoin — dimensions, poids, patrons de semelles pour tout genre d'auto, de remorque, de camion et de tracteur au Canada. Goodyear est seul à construire tant de modèles de pneus différents. Rouler sur des pneus appropriés, c'est épargner de l'argent et s'éviter des ennuis. Venez nous parler de *vos* besoins de pneus. Nous savons que nous pouvons vous montrer le moyen de vous procurer un service de pneus meilleur et plus durable, sans qu'il vous en coûte plus cher au début, et avec une épargne dans la suite.

GOOD YEAR

A. GRÉGOIRE
124, RUE CONCORDE — — TÉL. 392
SAINT-HYACINTHE

LA PETITE HISTOIRE

Evénements qui suivirent la bataille de Saint-Denis, le 23 novembre 1837

La retraite du colonel Gore et de ses troupes.— Attitude du Dr Nelson et des patriotes, déterminés à résister jusqu'au bout.— Cartier, Marchesseault et Brown favorables à la lutte.— M. le Grand Vicaire Demers et la résistance.— La tête des chefs mise à prix.

par le Dr J.-B. RICHARD

Lorsqu'à trois heures et un quart, le 23 novembre 1837, le Colonel Gore fit sonner la retraite et décampa avec ses troupes vers Sorel, les patriotes fiers de leur victoire, manifestèrent leur joie par des cris répétés. Ils ne pouvaient se lasser de se féliciter de leur succès et de se raconter les incidents de la journée. Il n'y avait que la pensée de leurs compagnons d'armes tombés au combat pour tempérer leur réjouissance.

Le Docteur Wolfred Nelson leur exprima ses sentiments par ces mots: *Mes amis, nous avons droit d'être fiers de notre victoire, vous avez fait noblement votre devoir, mais nos têtes sont maintenant en jeu. Il n'y a plus moyen de reculer, il faut que nous tenions bon et que nous acceptions comme des hommes la conséquence de nos actions.*

Après avoir pris un peu de nourriture et de repos, les chefs, assemblés chez le Dr Nelson, tinrent conseil. Conjecturant que le Colonel Gore devrait revenir avec une armée plus nombreuse, ils se demandèrent s'il ne serait pas plus sage de lâcher prise et de fuir aux Etats-Unis. La majorité décida de ne pas reculer.

La nuit fut passée à fortifier les positions, à construire des barricades près de la maison St-Germain et aux extrémités du village, à mettre des embarras dans les chemins; les ponts furent coupés à l'Amyotte, à l'entrée de St-Chrales et de St-Ours.

Georges-Etienne Cartier, Siméon Marchessault et T. S. Brown s'efforcèrent de soulever les gens et de les inciter à lutter, si l'ennemi osait revenir.

Le 25 novembre, pendant que les patriotes de St-Denis enterraient leurs morts, le Colonel Wetherall livrait bataille aux patriotes de St-Charles. L'annonce de leur défaite vint à St-Denis semer le découragement et préparer le plus grand nombre des insurgés à accepter avec plus de soumission les conseils de leur curé, M. le Grand Vicaire F.-X. Demers qui n'avait pas craint de s'attirer l'animosité des plus ardents en désapprouvant continuellement la résistance.

Dimanche, 26 novembre, M. Demers, pour se mettre en sûreté, s'était retiré avec sa mère au 3ème rang, chez Séraphin Bourque. Il conjura ses paroissiens de cesser la résistance. Il leur communiqua aussi une lettre de Gugy, dans laquelle celui-ci demandait au curé d'employer son influence pour engager les gens à retourner à leurs foyers, s'ils ne voulaient pas que les plus grands malheurs tombent sur le village.

Cette lettre eut un tel effet que le lendemain matin, lundi, 27 novembre, les piquets des insurgés se trouvèrent grandement réduits. N'étant plus en état de résister, et pour soustraire la population aux atrocités dont elle était menacée, les patriotes détruisirent les retranchements et réparèrent les ponts.

Dans la crainte de subir des avanies, M. Demers s'était enfui à St-Aimé le dimanche soir, 26 novembre. Le Dr Nelson avec les autres chefs était parti de St-Denis le lendemain, mais il y revint le mardi matin et réussit à rassembler encore un certain groupe de partisans. Ce fut la dernière tentative de résistance.

Lorsqu'après la bataille de St-Charles Lord Colborne apprit à Montréal que les patriotes avaient concentré leurs forces à St-Denis il décida d'y envoyer une force considérable. En conséquence, le Colonel Gore fut chargé le 30 novembre de se rendre à Sorel dans le vapeur *John Bull* avec 800 hommes, dont 4 compagnies du 32e régiment, deux du 65ème, deux du 83ème, une du 24ème, trois pièces de campagne et un détachement de cavalerie volontaire.

Vendredi, 1er décembre, Gore voulut de Sorel remonter le Richelieu dans le vapeur *John Bull*, mais il ne put avancer que sur une distance d'un mille, à cause de la glace. Ayant fait débarquer ses troupes, il coucha à St-Ours.

Les têtes des chefs patriotes réunis à St-Denis avaient été mises à prix par une proclamation de Lord Gosford, le 29 novembre 1837, quand ils apprirent l'arrivée de Gore à St-Ours, vendredi soir. Ils se hâtèrent de fuir le samedi avant l'arrivée des troupes.

———:-o-:———

FEU FELIX GAUTHIER

M. Félix Gauthier, 6, rue Larocque, est décédé le 3 mai, à l'âge de 70 ans et un mois. Outre son épouse, née Joséphine Chicoine, le défunt laisse un fils, Félix; ses filles, Mmes Maurice Cloutier, (Exilda), de Ste-Rosalie; Maurice Cholette, (Germaine), Montréal; Gérard Danserault, (Gabrielle), La Providence; sa belle-fille, Mme Félix Gauthier, de cette ville. Lui survivent également ses frères: Hector, de Woonsocket, R. I.; Henri ,de Ware, Mass; ses soeurs, Mmes Alfred Dubois, (Alida); Louis Bérard, de Woonsocket, R.I.; Cyrille Ballard. Les funérailles ont eu lieu mercredi en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite par le R.P. J.-M. Tague, O.P., qui chanta également le service funèbre, assisté des RR. PP. Granger et Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Wellie Dufour, Azarie Lapierre, Alphonse Dansereau, Wilfrid Daigneault, Joseph Larose et Honoré Palardy.

Conférence sur la culture de l'orge, lundi, 10 mai

Elle sera donnée au Patronage des Jeunes Filles de cette ville, par M. L.-C. Roy, surintendant agricole du Canadien National.

Les cultivateurs de la région sont cordialement invités à une conférence sur la culture de l'orge, qui sera donnée au Patronage des Jeunes filles, de cette ville, lundi prochain, 10 mai. Le conférencier sera M. L.-C. Roy, surintendant agricole du chemin de fer *Canadien National*. M. Pierre Beaubien, vice-président de la *Brasserie Dow*, sera aussi au programme. Des films cinématographiques illustreront la conférence. La réunion commencera à deux heures de l'après-midi, heure avancée. Ces détails nous sont communiqués par M. Raoul Dionne, agronome régional, qui compte particulièrement sur la présence des cultivateurs qu'intéresse la culture pratique de l'orge.

PRIX DU LAIT D'ICI AU MOIS DE JUIN

La Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec donne avis que l'ordonnance No 200, émise le 27 octobre 1936, ne sera pas changée avant le mois de juin 1937.

Nul ne peut, dans les limites de la région de St-Hyacinthe, décrite par l'ordonnance, offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à son local d'affaires, ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à 4 sous la chopine et 8 sous la pinte.

Tout marchand de lait cru doit payer à ses fournisseurs-producteurs, $1.80 le cent livres de lait, dosant 3.25% de gras et tout marchand de lait pasteurisé doit payer $1.70 le cent livres de lait.

Le public est prié de prendre cet avis en considération.

———:-o-:———

UN DEBAT!

L'Amicale des Révérendes Soeurs St-Joseph nous servait mercredi dernier, à la séance d'étude, un plat nouveau ... un débat, des plus intéressants et d'un sujet "art moderne": *L'action catholique doit-elle être religieuse ou sociale?* Et savez-vous que le comité de jeunes novices dans l'art de débattre sur l'Action Catholique ne s'en est pas mal tiré, si l'on considère la limite de temps accordée.

D'aucunes prétendaient que l'on doit travailler au salut des âmes d'une manière exclusivement religieuse et je connais, moi, une "conscience indignée" qui condamnait avec un piquant terrible et une sévérité extraordinaire les mouvements spécialisés. De l'autre côté, on soutenait que l'Action Catholique doit être une action sociale, religieuse en même temps, car un apôtre doit être un parfait chrétien, et de plus un apostolat fait par des laïques, afin d'attrapper tout le monde!

Puis vinrent les arguments! Alida contre Marcelle!... Vous savez que Marcelle a la parole convaincue mais n'oubliez pas qu'Alida ne cède pas facilement quand elle est bien documentée. Cependant malgré tous leurs arguments précieux, les trois adversaires de l'action sociale se virent forcés de se convertir, non pas sur le chemin de Damas, ni par des voix célestes, mais sur le chemin du bien (c'est étonnant comme on peut encore se faire convertir même dans le chemin du bien!) aussi les trois converties devront donc sortir du cloître si elles veulent absolument faire de l'Action catholique. J'ajoute qu'elles ne furent pas très récalcitrantes au transfuge....

La soirée était sous la présidence de Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire, qu'accompagnaient plusieurs membres du clergé. Son Excellence avait été chargée de donner le vote du jury. Parmi les membres du jury se trouvait Mme Rodolphe Philie, présidente diocésaine des Amicales Fédérées. Les heures filant en troisième vitesse ne nous permirent pas d'entendre à notre aise et plus longtemps encore les paroles bienveillantes de Son Excellence, ni le verdict.

Et les discussions auraient pu se prolonger davantage. Je crois bien que les membres du débat, d'un côté aussi bien que de l'autre, étaient prêtes à résoudre toutes objections. C'est dommage que tout le monde ne puisse être satisfait et content en même temps. Aussi pour les intéressées et celles qui désirent se pénétrer davantage du sujet, je dis: Prenez courage ... peut-être que le débat vous sera servi sur un autre menu! Alors, soyez prêtres, mesdames qui avez une notion vague sur la nécessité et le fonctionnement de l'Action catholique. Préparez vos objections, vos questions, mais surtout soyez présentes ce jour-là!

Le comité du débat, sous la direction du Rév. Père A.-M. Bégin, O.P., se composait comme suit: Action religieuse, Mlles Rita St-Martin, Fabienne Chalifoux. Alida St-Amant; Action sociale, Mlles Lillian Cayer, Benoîte Bonin, Marcelle Delage.

J. Etais.

Le couronnement du Roi

Il donnera lieu à un cérémonial spécial dans notre ville même. — Programme de la journée du 12.

LES VETERANS

Ci-après le programme qui sera exécuté par les militaires du Régiment de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la célébration des fêtes du couronnement de Leurs Majestés George VI et la Reine Elisabeth, le 12 mai.

Quartiers-Généraux
Le Régiment de Saint-Hyacinthe

Célébration des Fêtes du Couronnement de Sa Majesté le Roi George VI, à Saint-Hyacinthe, le 12 mai 1937:

1 hre 15 p.m.— Rassemblement de tous les militaires de l'Unité à l'Arsenal, rue Laframboise.

1 hre 30 p.m.— Rassemblement de tous les "Corps Militaires" de la ville, à l'Arsenal, rue Laframboise.

2 hres p.m.— Départ de l'arsenal et parade par les rues suivantes: Laframboise, Richer, Rosalie, Girouard, Bourdages, Cascades, Mondor, William, Girouard, (arrêt à l'hôtel de ville).

2 hres 45 p.m.— Arrivée à l'hôtel de ville, rue Girouard, et inspection des troupes par les autorités civiles.

2 hres 55 p.m.— Réception radiophonique du discours de Sa Majesté le Roi George VI, transmis directement d'Angleterre.

3 hres 15 p.m.— Cérémonial du "Feu-de-joie".

3 hres 30 p.m.— Présentation des médailles d'efficacité militaire à quelques sous-officiers et soldats du Régiment de Saint-Hyacinthe.

3 hres 40 p.m.— Salut général aux autorités civiles.

3 hres 45 p.m.— Discours.

4 hres 15 p.m.— Retour à l'Arsenal.

8 hres 15 p.m.— Concert de fanfare au kiosque.— Décoration et illumination de l'hôtel de ville, kiosque et Parc Dessaulles.

Unités locales invitées à prendre part aux manifestations: Corps des Vétérans — Corps de cadets du Séminaire de St-Hyacinthe et sa fanfare — Corps de cadets du Patronage St-Vincent de Paul et sa fanfare — Détachement du corps de la Gendarmerie Royale du Canada — Détachement du corps de police municipal — Compagnie des Zouaves de Saint-Hyacinthe — Garde d'Honneur Ind. de Saint-Hyacinthe — Garde Ind. des Hussards de Saint-Hyacinthe — Corps des Eclaireurs de la ville de Saint-Hyacinthe.

Les autorités militaires de Saint-Hyacinthe prient le public de notre ville et de la région de s'associer à elles afin de faire de cette date mémorable une journée de réjouissances populaires.

Au cas de mauvaise température, le cérémonial qui doit avoir lieu devant l'hôtel de ville se déroulera dans la salle des manoeuvres de l'Asenal, rue Laframboise.

APPEL AUX VETERANS

Les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe lancent un appel spécial aux vétérans de la Grande Guerre, tant des corps expéditionnaires canadiens que des armées anglaise, française et américaine, les invitant à se joindre aux soldats actifs pour prendre place dans le défilé du 12 mai prochain.

L'invitation s'adresse donc à tous les vétérans. Ils sont priés de se rendre à l'Asenal, le 12 mai, à 1 hre 15 p.m.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptême:

Avril 28.— Joseph-Eugène-André fils d'Eugène Laplante et de Madeleine Bachand. Par. et mar. Albert Laplante et Rosilda Tétreault.

Sépultures:

Mai, 4.— Emmanuel Leclerc 71 ans, époux d'Octavie Courchesne.

Mai, 4.— Marie-Louise Bélisle, 42 ans, fille de Simon Bélisle et d'Herminie Jacques.

Mai, 5.— Réjeanne Beaunoyer, 28 jours, fille d'Armand Beaunoyer et de Lorette Archambault.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Avril, 28.— Marie-Monique Gertrude, fille de Lucien Fontaine et de Jeanne L'Heureux. Par. et mar. Joseph Garand et Georgina Richard.

Mai, 2.— Marie-Edna-Georgina, fille de G.F. Fowler et de Béatrice Venus. Par. et mar. Emile Bouthillier et Simone Perrault.

Mai, 3.— Robert-Donat-Henri-Bernard, fils d'Henri St-Jacques et de Blanche Charbonneau. Para. et mar. Donat Robert et Rosilda St-Jacques.

Mai, 3.— Marie-Gabrielle-Pierrette, fille d'Antonio Flibotte et d'Alberta Girouard. Par. et mar. Donat Flibotte et Thérèse Flibotte.

Sépultures:

Mai, 3.— Albert St-Onge, 48 ans, époux d'Aurore Ménard

Mai, 4.— Polydore Lapointe, 64 ans, époux de Selfred Tétreault.

Mai, 5.— Félix Gauthier, 70 ans, époux de Josephine Chicoine.

Mai, 5.— Malvina Petit, 81 ans, fille de feu Moise Petit.

CHRIST-ROI

Sépulture:

Avril, 29.— Victor Millette, 72 ans, époux de feu Aglaé Brun.

Mariage:

Mai, 1.— Thérèse Marsan fille d'Eugène Marsan et de William Houle.

———:-o-:———

FETE LEGALE

Le Maître de Poste de Saint-Hyacinthe désire informer le public que le 12 mai courant (Jour du Couronnement) sera observé comme jour férié. Le service au cours de cette journée sera comme suit: les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 8 hres a.m. à 8 hres 30 p.m. Les guichets de la poste restante, vente des timbres-poste et de la Recommandation seront ouverts de 10 hres a.m., à 12 hres a.m., une seule livraison par les facteurs sera effectuée le matin.

ART CULINAIRE

Les cours d'art culinaire sur poêles électriques, donnés au *Théâtre Maska* sous les auspices de la *Southern Canada Power Co.*, et de *Moffat's Limited*, ont attiré de véritables foules de dames et demoiselles. Pendant deux jours, la salle du théâtre fut littéralement remplie.

M. J.-R. Grégoire, gérant local de la *Southern Canada Power Co.*, remercia les dames d'être venues en si grand nombre, et il leur présenta M. C.M. Cowan, de sa compagnie, qui fit une allocution sur l'importance d'une nourriture appropriée et sur la façon de la préparer. M. Cowan présenta aussitôt Mme Cécile Lamy, démonstratrice très compétente, qui fit cuire un repas complet au four. Une caractéristique de l'expérience était le compteur d'électricité relié au poêle et dont les chiffres furent lus à 1 hre 30 p.m., par Mme P.O. Robert, résidant au no 8, rue St-Pierre, à St-Hyacinthe; ils furent lus de nouveau par cette dame, à 3 hres 15 p.m., après la cuisson du repas. La cuisson de ce repas complet pour 6 personnes, n'avait nécessité qu'une consommation de courant électrique de deux kilowatt-heures, à 1½ sou par kilowatt-heure; soit, en moyenne, un coût de moins de ½ sou par personne.

Ci-après les noms des personnes qui gagnèrent les prix tirés au sort: Mme Rémillard, 39, rue St-Michel, Pommes; Mme C. Fortin, 38, rue Mondor, le rôti; Mme T. Allard, 31½, rue DeLabruère, les légumes; Mme V. Blanchard, 54, rue Laframboise, le steak grillé; Mme Jos. Pineau, 151, rue Concorde, les biscuits; Mme Brunelle, 6, rue DeLabruère, gâteau à l'orange; Mme A. Harnois, 8, rue Mondor, gâteau; Mme Normand, 12, rue St-Pierre, service de tases graduées; Mme Désautels, rue Cascades, service de tasses graduées; Mme Paul Tétreault, rue St-Louis, service de tasses graduées; Mme Angelil 15, rue St-Pierre, La Providence, chaudron cuiseur, sans eau; Mlle F. Desmarais, 219, rue Girouard, tarte aux fraises; Mme Philibert, 27, rue Raymond, tasses graduées; Mme L. Bousquet, 88, rue Cascades, biscuits; Mlle S. Gosselin, 93, rue St-Antoine, pudding; Mlle R. Lajoie, 22, rue St-Michel, légumes; Mme Albert Harnois, 36, rue Bourdages, tasses graduées; Mlle Proulx, 97, rue Mondor, steak grillé; Mme E. Harnois, 9, rue Mondelet, légumes et viande; Mme L.J. Brouillette, 8, rue Claude, tasses graduées; Mme Rose Anctil 76A Ste-Marie, poisson rôti; Mlle C. Bouvier, 73, rue Laframboise, chaudron cuiseur, sans eau.

LE CONCOURS DE CHANT GREGORIEN

Le concours de chant grégorien du diocèse de Saint-Hyacinthe, est fixé au dimanche de la Pentecôte, 16 mai, à 3 heures p.m., heure avancée, à la cathédrale.

1ère section: Chorales de villes, 3 pièces imposées, déjà déterminées, une au choix du maître de chapelle.

2ème section: Chorales de campagnes: 1er, Dominus dixit (Introit de la Messe de minuit); 2e, Salve Regina (ton simple); 3e, Antienne Ave Maria avec le psaume *Laetatus sum* de la fête du Saint-Rosaire; 4e, une pièce au choix du maître de chapelle.

———:-o-:———

FEU P. LAPOINTE

M. Polydor Lapointe, 3, rue du Séminaire, est décédé le 1er mai, à l'âge de 64 ans. Outre son épouse, née Selfride Tétreault, le défunt laisse deux frères, Félix, de Saint-Hyacinthe, et Joseph, de La Providence; une soeur, Mme Henry Flibotte, (Olivine), de Central Falls, R.I. Les funérailles ont eu lieu mardi en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite par le R.P. Jean-Marie Tague, O.P., qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR. PP. Pierre Granger et Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Henri Vermerch, Isidore Saint-Jean, A. Deslandes, Jérémie Lussier, Arthur Auger et Joseph Brodeur. Le deuil était conduit par le neveu du défunt, M. Roger Lapointe; ses beaux-frères, MM. John Lafleur et Eugène Tétreault; ses cousins, MM. Wilfrid et Eugène Tétreault, de Saint-Pie; Wellie et Arthur Martel, de Saint-Liboire; Ovila Phaneuf, Esdras Brouillette, Jean Plamondon; Uldège Deslauriers, Saint-Pie; Ovila et Rosario Martel, Montréal; Alphonse Duval, Lionel Lamoureux et autres.

———:-o-:———

AU PETIT PARIS

Le nouveau salon de coiffure de Mlle Estelle Desmarais, rue Cascades, sera connu sous le nom *Au Petit Paris*. Ce nom a été suggéré par Mlle Thérèse Lépine, de Saint-Liboire, au concours que l'on sait. Mlle Lépine gagne donc un permanent sans électricité, à titre absolument gratuit. Mlle Desmarais remercie toutes les dames et demoiselles qui lui ont fait tenir des noms et suggestions. Elle les invite cordialement à lui rendre visite à son nouvel établissement.

JEAN KERMOR

La soirée dramatique, donnée jeudi dernier par les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, dans la salle du Patronage des Jeunes-filles, a obtenu un succès très satisfaisant. La pièce au programme, *Jean Kermor*, de Théodore Botrel, a fait connaître de réels talents chez les Chevaliers de Colomb. MM. J.-Albert Bois, J.-A. Girard, Benoît Benoît, Lucien Languérand, Georges Lussier, Robert Saint-Germain, Robert Lafrance, Lucien St-Germain, Wilfrid Gaudreau et quelques autres, remplissaient les rôles.

MM. Gaétan Sylvestre et Gilbert Archambault ont fourni la musique d'entr'acte, avec le concours d'un trio sous la direction de M. Gaston Gervais.

Cette soirée, sous la présidence de S.E. Mgr J.-A. Desmarais, était au profit de l'Association Catholique de la Jeunesse Maskoutaine.

———:-o-:———

JUGEMENT MAINTENU

En Cour d'Appel, à Montréal, le jugement de la Cour Supérieure accordant $1.000 de dommages à la veuve de M. Joseph Lanoie, tué sur la route par une automobile, à Sainte-Hélène de Bagot, a été maintenu à l'unanimité des juges sur le banc.

———:-o-:———

VENTES IMMOBILIERES

Vente d'un emplacement situé village de La Providence, vendu par Juliette Caron à Ernest Lemieux pour la somme de $1600.00. L.E. Morier, notaire.

Vente de deux lots situés au Bourg-Joli, vendus par J.H.E. Brodeur à la Société d'Agriculture du district de St-Hyacinthe pour la somme de $650. Henri Morin, notaire.

PETITES ANNONCES

POUR VOS Chesterfields, Studios, Laveuses électriques, Radios, Glacières, pianos, le plus grand choix en ville au plus bas prix chez Gobeille et Brouillette, 78, rue Cascades, Tél. 662, Saint-Hyacinthe.

BELLE grande chambre meublée à louer, au coeur de la ville, chez Omer Fontaine, 80, rue Cascades, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE
assistante-cuisinière pour restaurant.
Références.
David Létourneau, Café Canadien, Bedford, P. Q.

JEAN FORTIER, L.L.L.
AVOCAT
20, RUE ST-DENIS ARRIÈRE HOTEL CANADA
TÉL. 508
SAINT-HYACINTHE

AVIS aux porteurs d'obligations 5¼% de L'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal

Un certain nombre de porteurs de ces obligations, parce qu'ils nous sont inconnus, n'ont pas encore été informés que ces obligations ont été rachetées par anticipation au prix de 103% le 1er mai.

Les porteurs de ces obligations qui désireraient faire l'échange de leurs titres pour ceux de l'émission " **Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal** ", 4%, ont encore l'avantage de le faire ; il nous reste encore quelques milliers de dollars de l'échéance de 1949. Ils devront nous en avertir au plus tôt.

RENE DESJARDINS
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
Edifice Banque Provinciale
S.-Hyacinthe, P. Q.
Tél. Bureau 623 **Tél. Rés. 951w**